

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES MÉDICALES

LE CNES APPELLE AU DIALOGUE

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8026 MARDI 29 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – CUBA

La coopération militaire renforcée

Page 24

COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE

LE NOUVEAU SOUFFLE

Après avoir achevé sa visite en Egypte, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier après-midi à Mascate pour une visite d'Etat au Sultanat d'Oman. Il s'agit de la première visite d'un chef d'Etat algérien dans ce pays depuis l'indépendance. Cette visite traduit la volonté ferme des dirigeants des deux pays d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et d'établir un partenariat stratégique englobant tous les domaines.

Page 3



PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

Le poids de la société civile

Page 2

HAUSSE DU PRIX DU CAFÉ

L'ANCA veut un traitement de choc

Page 4

ENTRE MORT ET DÉPLACEMENT

Le quotidien des Palestiniens

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MERABI LORS D'UN FORUM NATIONAL

L'importance de la formation aux médias numériques

LE MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Marabi Yassine, a souligné l'importance de la formation en matière de médias numériques, ainsi que le rôle des médias dans la diffusion de la culture de la formation parmi les différents segments de la société, en particulier les jeunes.
Le ministre qui supervisait la cérémonie d'ouverture du Forum national intitulée « Les médias numériques : enjeux et perspectives », au siège du ministère à Ben Aknoun, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans un vaste projet de renforcement de la communication institutionnelle. « La conférence a pour objectif de mettre en lumière le rôle crucial des médias numériques dans la diffusion d'une culture de formation professionnelle et aussi pour attirer les jeunes vers des parcours qualifiants qui leur permettront de s'intégrer dans le monde du travail et même de s'orienter vers l'entrepreneuriat », a-t-il ajouté
Selon le ministre Merabi, cette conférence s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à renforcer l'utilisation des technologies numériques dans les médias, et ce, dans le cadre de la formation professionnelle, avec pour but de suivre les évolutions technologiques, de faciliter l'accès à l'information et simplifier la communication entre les différentes parties concernées.
Le ministre a évoqué les programmes de technologies de l'information et de la communication entrepris dans la formation professionnelle, en faisant référence aux différentes plateformes numériques lancées par le secteur, notamment celles visant à introduire des spécialisations, des modèles, des offres et des programmes de formation.
M. Merabi a rappelé que ces initiatives visent à améliorer la visibilité des programmes de formation professionnelle auprès du grand public, en particulier à l'adresse des jeunes. Cette rencontre intervient peu après les initiatives similaires qui se sont déroulées au cours de l'année écoulée. Parmi celles-ci, figure le « Forum national des métiers de l'information » tenu l'année dernière à Tipasa.
Dans un communiqué rendu public, le ministère de la formation professionnelle a fait savoir qu'un autre point important, abordé lors de cette rencontre, a été la nécessité de renforcer les cellules d'information au niveau local. Dans ce cadre, le ministère encourage la création de cellules de communication locales capables de fonctionner de manière coordonnée et harmonieuse. Ces structures permettront une meilleure interaction avec le large public, en valorisant les compétences locales en matière de création de contenu numérique et de diffusion sur les réseaux sociaux. Pour illustrer ces efforts, une vidéo, réalisée par les stagiaires du centre audiovisuelle de Tipasa, a été projetée lors de la conférence, montrant la diversité des formations proposées par l'institut, telles que l'apiculture, la couture, la soudure sous-marine, la restauration de bateaux et la production pharmaceutique.

Lynda Louifi

PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

L'engagement de la société civile

Dans un monde de plus en plus numérisé, la société civile a un grand rôle à jouer dans la préservation de la mémoire nationale, en partenariat avec les institutions publiques. C'est ce qu'a indiqué, hier, Noureddine Benbraham, président de l'Observatoire national de la société civile.

M. Benbrahem a affirmé qu'« il est essentiel d'unir les efforts pour protéger l'héritage culturel et historique national, surtout dans un contexte mondial où l'identité culturelle est de plus en plus menacée », lors du forum dédiée au « rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire collective à l'ère du numérique ».
Un forum organisé en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la révolution le 1er novembre 1954.
Les participants au forum ont souligné l'importance de partager des récits authentiques et de promouvoir une vision collective de l'histoire. A travers des panels et des ateliers, ils ont exploré comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent devenir des outils puissants pour renforcer la conscience collective et l'engagement citoyen. Les intervenants ont partagé leurs expériences sur l'utilisation des plates-formes numériques, des blogs, des réseaux sociaux et d'autres outils technologiques pour diffuser des informations fiables. Par exemple, des projets de numérisation d'archives historiques et des initiatives de création de contenus éducatifs en ligne ont été présentés comme des moyens efficaces pour éduquer les générations futures et préserver la mémoire collective.
Lors de cette rencontre, il a été convenu que ces outils modernes permettent d'engager un dialogue intergénérationnel et de toucher un public plus large, notamment les jeunes, souvent plus réceptifs aux nouvelles technologies. Cette rencontre a été marquée par le lancement d'un réseau de la société civile dédié à la lutte contre la pensée néocoloniale. Cette initiative vise à rassembler des acteurs divers de la société pour contrer les narratives néocoloniales qui continuent d'influencer les sociétés contemporaines. Dans un monde globalisé, où les idées et les cultures se croisent, il est essentiel de promouvoir une approche qui valorise l'identité et l'héritage culturel national.
Les participants ont souligné l'importance de la solidarité et de l'émancipation comme leviers pour renforcer les capacités des citoyens à se défendre contre les influences extérieures. De nombreux intervenants ont partagé des exemples de projets réussis qui ont permis de réhabiliter des récits historiques souvent oubliés ou déformés, mettant en avant les figures emblématiques de la lutte pour l'indépendance et en célébrant les valeurs de résistance et de résilience.
Les échanges ont également abordé les défis auxquels la société civile est confrontée dans cette démarche. Parmi ceux-ci, la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes à l'importance de la mémoire collective et de l'histoire nationale a été un point de consensus. Des propositions concrètes ont été formulées, comme la mise en place de programmes éducatifs dans les écoles, d'ateliers de sensibilisation et de projets communautaires visant à engager les jeunes dans la préservation de leur patrimoine.
Les participants ont insisté sur le fait que les acteurs de la société civile et les institutions publiques sont désormais appelés à travailler main dans la main pour construire un avenir où la mémoire collective est protégée et valorisée pour les générations à venir. L'objectif est de faire en sorte que les leçons du passé, les luttes pour la liberté et les valeurs d'identité nationale continuent à inspirer les actions futures.



Noureddine Benbraham.

Sihem Bounabi

CONFÉRENCE SUR LA DÉSINFORMATION À L'INESG

Focus sur les médias et les enjeux en Afrique

L'INSTITUT NATIONAL d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, avant-hier à Alger, une conférence intitulée « Education aux médias et enjeux de la vérification médiatique en Afrique » animée par plusieurs experts et spécialistes dans le domaine de l'information et de la communication.
Ces derniers ont insisté sur l'importance de vérifier les contenus et sources des informations afin d'éviter la désinformation, notamment à la lumière de la grande évolution des TIC. Présidant l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette rencontre scientifique vise à « mettre en lumière l'importance de l'éducation aux médias, qui constitue, a-t-il dit, un facteur clé pour lutter contre la désinformation, amplifiée par l'utilisation des TIC », appelant les médias à sensibiliser la société sur l'importance de l'éducation aux médias.
Intervenant à cette occasion, Mme Rima Rouibi, enseignante à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, a souligné l'importance d'intégrer l'éducation aux médias dans les programmes scolaires en vue de « développer les pratiques de gestion des contenus médiatiques et d'enseigner aux jeunes l'importance de vérifier les sources des contenus médiatiques, pour promouvoir une culture d'autocritique ».
Dans ce sillage, Mme Rouibi a abordé « l'importance de maitriser les techniques de vérification médiatique, notamment pour les journalistes, à la lumière de la grande évolution des TIC et des nouvelles utilisations de l'intelligence artificielle » proposant « de créer un indice de professionnalisme des médias basé sur des données de vérification des informations ».
A ce propos, le premier expert qui a lancé un site spécialisé sur ce domaine en Algérie (Algeria Check) il y a quelques années, M. Walid Kouini, a abordé dans son intervention sa propre expérience sur son travail de vérification des faits.
Algeria Check est la première plateforme algérienne de lutte contre les rumeurs et les Fake-News. Elle a été lancée en 2018 sur les réseaux sociaux avant de devenir une plateforme intégrée et leader sur les plans régional et continental.
Selon lui, il s'agit de promouvoir l'exactitude du débat public et des médias en Algérie. Le but est l'améliorer la qualité des informations diffusées dans les différents supports médiatiques. M. Kouini a également mis en exergue sa participation à des sommets organisés par le réseau Africa Check, une organisation à but non lucratif créée en 2012 en Afrique du Sud, et qui possède actuellement plusieurs bureaux dans le continent et même à Londres. Son travail sur les élections présidentielles en Algérie et en Tunisie a été salué récemment à Accra (Ghana), lors du dernier sommet international d'Africa Check. Pour sa part, M. Assad Sahmarani, enseignant en théologie à l'Université de Beyrouth (Liban), a présenté, par visioconférence, une intervention intitulée « Les fondements du récit sioniste durant la guerre contre Gaza et le Liban et les moyens de le contrer », passant en revue les techniques de propagande employées par l'entité sioniste pour diffuser la désinformation.
De son côté, Pr Ghassan Abu Sitta, de l'Université de Glasgow (Royaume Uni), a également intervenu par visioconférence avec une présentation intitulée « La guerre psychologique israélienne contre le secteur de la santé », dans laquelle il a évoqué la désinformation exercée par l'entité sioniste.

Hachemi B.

TEBBOUNE EN VISITE À OMAN

Vers une nouvelle dynamique dans la coopération bilatérale

Après avoir achevé sa visite en Egypte, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier après-midi à Mascate pour une visite d'Etat au Sultanat d'Oman. Le président de la République a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international de Mascate, par le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq. Il s'agit de la première visite d'un chef d'Etat algérien dans ce pays depuis l'indépendance.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays. Quelques heures après son arrivée, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré des membres de la communauté algérienne résidant au Sultanat d'Oman. Cette rencontre s'inscrit dans la tradition établie par le président Tebboune lors de ses déplacements internationaux, visant à écouter directement les préoccupations des Algériens de l'étranger.

S'agissant des relations entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, il existe une volonté ferme des dirigeants des deux pays d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et d'établir un partenariat stratégique englobant tous les domaines.

Ces relations qui se distinguent par une convergence de vues et de positions concernant les questions arabes, régionales et internationales, sont appelées à se consolider à l'occasion de cette visite d'Etat.

Ainsi, le président Tebboune aura des entretiens avec le Sultan Haitham ben Tariq, sur les questions régionales et internationales, notamment la question palestinienne, et les questions liées à la coopération bilatérale.

Cette visite se veut une opportunité importante pour renforcer et promouvoir les liens étroits de fraternité, d'amitié historique et d'entente unissant les deux pays, à la hauteur des aspirations des deux peuples frères. Elle permettra également de définir de nouveaux domaines à caractère prioritaire pour la coopération bilatérale dans les différents secteurs intéressant les deux pays.

Il s'agit, aussi, d'examiner les opportunités de coopération conjointe dans les domaines de l'investissement, de l'énergie, des mines, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture saharienne et de la possibilité de mettre en place des projets communs dans de nombreux autres secteurs.



Une première depuis l'indépendance

En plus du haut niveau de coordination et de concertation permanente entre les dirigeants des deux pays, les relations algéro-omanaises ont connu dernièrement une dynamique intense marquée par des visites mutuelles et les contacts entre les différents responsables des différentes institutions et secteurs des deux pays.

Plusieurs rencontres ont, par ailleurs, eu lieu entre des représentants d'entreprises et de groupes, et les hommes d'affaires des secteurs publics et privés des deux pays, lesquelles ont permis d'explorer les opportunités prometteuses d'investissements dans plusieurs domaines.

La 8e session de la Commission mixte algéro-omanaise, tenue en juin dernier à Alger, avait mis en avant la convergence des vues des deux pays face aux différents défis régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai avait souligné dans une déclaration à l'Agence de presse omanaise (Oman News Agency), que « les deux pays entretiennent des relations profondément enracinées marquées par une convergence de vues et une coordination politique de haut niveau, notamment concernant les causes arabes et les questions de paix mondiale ». Il a également qualifié la visite d'Etat qu'effectue le Président de la République au Sultanat d'Oman « d'historique », visant à « renforcer les relations bilatérales, et à ouvrir de larges perspectives conformément aux orientations des dirigeants des deux pays et leur plein attachement à promouvoir le partenariat bilatéral ».

Hachemi B.

ALGÉRIE – EGYPTE

La grande commission mixte prochainement au Caire

LE PRÉSIDENT égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi a annoncé, dimanche soir, que la grande commission mixte algéro-égyptienne se tiendra «prochainement» au Caire pour «une plus grande coopération» entre les deux pays.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en visite de fraternité et de travail en République arabe d'Egypte, le Président Al-Sissi a affirmé que les entretiens entre les deux parties ont porté sur «les voies et moyens de développer les relations et la coopération bilatérales».

La Grande commission mixte algéro-égyptienne tiendra «prochainement» sa 9e session au Caire pour «une plus grande coopération entre les deux pays», a indiqué le président égyptien, rappelant «les grandes opportunités de coopération entre l'Egypte et l'Algérie», ayant été, a-t-il dit, «au centre de la rencontre qui a regroupé les délégations des deux pays».

Le président de la République a fait état d'une entente parfaite et d'une volonté commune d'œuvrer de concert à la concrétisation de nouveaux investissements, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'habitat et de la construction.

Il a assuré, dans ce contexte, que «les entreprises égyptiennes qui souhaitent investir dans notre pays sont les bienvenues», indiquant «avoir donné le feu vert au ministre de l'Habitat pour travailler avec les sociétés égyptiennes dans le domaine de l'architecture et de la construction des villes nouvelles».

Le président de la République a souhaité, dans ce cadre, voir la grande commission mixte algéro-égyptienne se réunir début 2025, en vue d'envisager «l'amorce d'une nouvelle étape en matière d'investissements et d'échanges à tous les niveaux».

Lors de cette visite, il y a lieu de relever que le président de la République a reçu, lundi soir également, l'homme d'affaires égyptien, Ahmed Sadek El Sewedy, propriétaire de la plus grande entreprise égyptienne spécialisée dans le domaine de l'électricité. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf et du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Ahmed Sadek El Sewedy est un investisseur de longue date en Algérie, où il a créé une entreprise éponyme.

Le Président égyptien n'a pas manqué de présenter ses vœux au peuple algérien et au Président de la République à l'occasion du 70e anniversaire de la Glorieuse Révolution de libération. Le peuple algérien et sa lutte pour la liberté ont toujours suscité «l'admiration, l'estime et le profond respect du peuple égyptien», a-t-il assuré.

S. O. Brahim

HÉRITIÈRE DE LA RTA RECONQUISE LE 28 OCTOBRE 1962

L'EPTV célèbre la naissance de la télévision algérienne



« LES DÉFIS imposés par la numérisation et la prolifération des nouvelles technologies » ont été soulignés, hier, par le directeur régional de l'Etablissement public de télévision (EPTV) lors de son discours, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la télévision et de la radio. La journée coïncide avec le 28 octobre 1962, date historique de la récupération de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision.

L'événement, célébré au siège régional de l'entreprise, a réuni le wali Abdelkhalek Sayouda, les autorités civiles et militaires, ainsi que les journalistes et employés de la station régionale de Constantine.

Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle érigée en mémoire des martyrs et des anciens employés de la RTA, ancêtre de l'actuelle EPTV, qui ont repris le flambeau après le départ de la main-d'œuvre française imposé par les autorités coloniales françaises.

Les présents ont assisté à la levée des couleurs, accompagnée de l'hymne national, suivie d'une minute de silence en hommage aux valeureux chouhadas.

Le premier responsable de l'EPTV à Constantine a également rappelé les défis liés à la préservation de l'identité nationale et la défense des frontières. Il évoquera aussi le soutien constant du wali à l'entreprise depuis sa prise de fonction à la tête de la capitale de l'Est.

Amine B.

ALGÉRIE - PNUD

Le développement durable passé en revue

LE SECRÉTAIRE général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk, a reçu le secrétaire général-adjoint de l'ONU et directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Abdullah El-Dardari, dans le cadre des relations de coopération internationale, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été « l'occasion de passer en revue les principaux axes de coopération dans les domaines relevant des compétences du secteur, à la lumière du cadre de référence de la coopération en faveur du développement durable », a précisé la même source.

La rencontre a également permis de mettre en avant « les résultats positifs dans la mise en œuvre des programmes liés à la gouvernance locale et à la démocratie participative, ainsi qu'en matière de sécurité, de lutte contre le trafic de drogues et de lutte contre la violence à l'égard des femmes », a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué « les moyens de renforcer la coopération dans les domaines du développement local, des conditions de scolarisation et de la sécurité routière, ainsi que les moyens d'intensifier les efforts en matière d'appropriation et de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local », selon la même source.

S. N.

PLF 2025

Plus de 710 milliards de dinars affectés aux travaux publics

UNE ENVELOPPE budgétaire de plus de 710 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, a été affectée au secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, a indiqué le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh. Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du PLF 2025, M. Rekhroukh a précisé que 710,157 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, ont été mobilisés pour accélérer le rythme de réalisation des projets confiés au secteur. Une autre enveloppe de 189,554 milliards de dinars, sous forme d'autorisations d'engagement, a été affectée dans le cadre du PLF 2025, dont 163,002 milliards de dinars, pour les investissements publics et 26,552 milliards de dinars pour les dépenses de fonctionnement des services. Concernant les dépenses d'investissement, 223 nouvelles opérations ont été inscrites, avec des autorisations d'engagement estimées à 81,25 milliards de dinars. Les enveloppes de réévaluation du Programme en Cours (PEC) approuvées s'élèvent à 81,76 milliards de dinars, destinées à couvrir 58 opérations en cours, dont 29 opérations d'un montant de 73,66 milliards de dinars pour la gestion centralisée et 29 opérations d'un montant de 8,10 milliards DA pour la gestion décentralisée, selon les explications fournies par le premier responsable du secteur. Dans le cadre du PLF 2025, des affectations seront octroyées aux projets de maintenance et de bitumage des autoroutes et routes nationales (RN), aux opérations de modernisation des chemins de wilaya (CW) et routes nationales, aux opérations de développement, de renforcement et de maintenance des infrastructures aéroportuaires, outre l'étude de faisabilité et la préparation de la réalisation de la ligne minière Béchar-Port d'Oran, l'extension du tramway de Constantine, du métro d'Alger et la réhabilitation des transports par câbles (téléphériques) à Alger, Blida, Annaba et Oran.
S'agissant des principaux indicateurs actualisés du secteur, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose d'un réseau routier s'étendant sur 143.393,844 km, dont 1.311,571 km d'autoroutes, 219.359 km de pénétrantes autoroutières, 31.588,012 km de routes nationales, 24.482,698 km de chemins de wilaya et de 62.029,478 km de chemins communaux, outre 23.762,726 km de routes non classées et 11.960 ouvrages d'art. Par ailleurs, l'Algérie possède 52 ports et 26 phares, dont 13 abris de pêche, deux ports spécialisés dans les hydrocarbures, 23 ports de pêche, un port de pêche et de plaisance, deux ports de plaisance et 11 ports mixtes, ainsi que 51 aéroports, dont 26 qui compte plus d'une piste, outre 20 aéroports internationaux et 13 aéroports à usage restreint. Pour ce qui est du réseau ferroviaire et des transports guidés, les réseaux actuellement exploités comprennent 4.734 km de réseau ferroviaire, 19 km de réseau de métro, 113 km de réseau de tramway et 25 km de réseau de transport par câbles.

S. N.

LES PRIX DU CAFÉ NE BAISSENT PAS

L'ANCA appelle à l'action

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA) a appelé à un respect strict des prix du café fixés par le gouvernement, et à un contrôle renforcé des acteurs de la filière. Une meilleure prise en charge des difficultés rencontrées par des petites unités de torréfaction est également précisée.



Pour le renforcement des contrôles.

«Suite aux informations faisant état de l'arrêt de certaines petites unités de torréfaction du café, ce qui pourrait affecter l'approvisionnement de ce produit très consommé dans tous les points de vente, l'ANCAA appelle tous les acteurs (importateurs, transformateurs et distributeurs) à respecter scrupuleusement les lois, en particulier le décret n°24-279 fixant les prix du café et les marges bénéficiaires», a précisé l'association, dans un communiqué publié hier.
En outre, l'ANCA a demandé également aux pouvoirs publics de prendre en compte les préoccupations des petites unités de torréfaction artisanales, soulignant leur rôle essentiel dans l'approvisionnement des cafés et des commerces de proximité. Les professionnels estiment qu'environ 15% du poids sont perdus lors de la torréfaction, selon la même source.
Par ailleurs, l'association appelle à renforcer les contrôles sur les usines de transformation afin de vérifier le taux de sucre ajouté au café et intensifier les campagnes de sensibilisation pour encourager une consommation plus responsable de cette boisson, l'Algérie étant l'un des plus grands consommateurs de café en Afrique et dans le monde arabe, ajoute le communiqué. Pour rappel, le décret exécutif n° 24-279 du 20 août 2024, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonnées à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail, a été publié dans le Journal officiel n° 57. A travers les différents articles, ce décret met en place un cadre strict pour la commercialisation du café pour garantir la transparence et le respect des prix plafonds, le décret impose aux opérateurs de communiquer leurs prix de vente à chaque étape de la chaîne, de l'importation à la vente au détail.
Le décret fixe les prix du café vert, torréfié ou moulu arabica à 1250 DA le kilogramme, et à 1000 DA/kg pour le robusta. Un comité interministériel chargé d'examiner et d'évaluer les demandes de compensation des importateurs est également créé. Les marges bénéficiaires à chaque étape de la distribution sont aussi plafonnées afin de limiter les hausses de prix.
En fixant des prix maximaux et en mettant en place un système de compensation, le gouvernement algérien cherche à protéger les consommateurs en leur garantissant un café à un prix abordable. Cette mesure s'inscrit dans une politique de régulation des prix de certains produits de grande consommation. Dans ce sens, l'opération de commercialisation du café à des prix plafonnés avait commencé ce mois-ci. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a entamé la distribution des quantités de café subventionné sur le marché, en injectant des quantités dans la chaîne de distribution de gros, afin de les commercialiser dans les magasins de détail à des prix réglementés.

Rim Boukhari

PRÉVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Une priorité pour le secteur de la pêche

LA SÉCURITÉ dans le secteur de la pêche constitue une priorité pour le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. En plus des efforts déjà déployés pour améliorer la sécurité à bord des navires de pêche, le département ministériel œuvre également à l'amélioration du système de protection sociale des pêcheurs et au classement de leur métier parmi les « métiers très pénibles ». Présidant la conférence régionale des wilayas de l'Ouest sur la sécurité et la prévention contre les accidents maritimes et les maladies professionnelles qu'a abritée hier la wilaya de Tlemcen, après celle de la région est, au mois de juillet dernier, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Ahmed Badani, a souligné l'importance accordée à cette question, sachant que le secteur revêt une grande importance pour le développement de l'économie nationale et le renforcement de la sécurité alimentaire du pays.
« La sécurité à bord des navires de pêche ainsi que la prise en charge sanitaire des pêcheurs, pour réduire les maladies professionnelles, constituent une priorité pour le département, l'objectif étant de préserver la vie, la santé et les biens des pêcheurs », a indiqué le ministre, qui a signalé la difficulté du métier de pêcheur. « Le métier est difficile en raison de la nature du travail et des conditions dans lesquelles il est exercé », a souligné M. Badani, selon lequel la pêche exige de longues heures de travail en mer la nuit, dans des conditions météorologiques et maritimes imprévisibles et rapidement changeantes.
Ces conditions difficiles peuvent entraîner des accidents, des blessures et, malheureusement, parfois des décès et des pertes de biens, a indiqué le ministre, qui a cité l'accident qui a coûté la vie à trois pêcheurs suite au naufrage d'un bateau au port de Ghazaouet, dans la wilaya de Tlemcen.
Le défi pour améliorer les conditions de travail passe principalement par le renforcement de la formation professionnelle et la sensibilisation à la santé et à la prévention des accidents pour assurer la sécurité à bord des navires de pêche, ainsi que l'accompagnement des pêcheurs pour obtenir une protection sociale et sanitaire à la hauteur des défis.
C'est dans ce sens que le ministre a mis en avant les efforts déployés pour atteindre cet objectif, et ce en coordination avec les secteurs concernés. Il a évoqué, dans cette optique, l'adaptation du système de formation aux exigences de la sécurité maritime, avec la mise à jour des programmes de formation qui ont accordé une grande importance à la question, mais aussi le fait d'œuvrer à améliorer le système de protection sociale des pêcheurs et à classer leur métier parmi les métiers très pénibles, en plus de l'amélioration des conditions de travail au niveau des ports.
Le ministre a ainsi souligné l'encouragement des pêcheurs à rénover leurs navires grâce à un ensemble de mesures et d'incitations, la plus récente étant l'autorisation d'importer des moteurs d'occasion de moins de cinq ans et des grands navires de plus de 40 mètres, en plus des efforts pour développer la construction et la réparation des navires, à même de garantir des conditions de travail plus sûres et plus sécurisées pour les pêcheurs.
Par ailleurs, il a signalé le potentiel de la wilaya de Tlemcen qui est l'une des wilayas les plus importantes, avec d'importantes capacités de production. Elle se classe en tête des wilayas côtières en termes de production halieutique, avec une production de 12 100 tonnes en 2023, soit plus de 10 % de la production nationale, en sus du développement fulgurant de l'aquaculture.
« On va lancer aujourd'hui le premier projet d'engraissement du thon rouge en Algérie, avec une capacité de production primaire estimée à 950 tonnes », a fait savoir le ministre.

Lilia Aït Akli

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES MÉDICALES

Le CNES appelle au dialogue

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a réagi au mouvement de grève déclenché dans les facultés des sciences médicales à travers le pays, soulignant l'importance d'ouvrir un dialogue sérieux pour écouter les préoccupations des étudiants et tenter d'y trouver des solutions immédiates.

Dans un communiqué rendu public, à l'issue de sa réunion d'urgence organisée en début de semaine, consacrée à l'évolution de l'université algérienne, le bureau national du CNES a tenu à confirmer sa pleine disponibilité à contribuer, avec la tutelle, à surmonter la crise actuelle et rétablir la stabilité de l'université, afin d'assurer le succès des réformes initiées par le président de la République.
Le syndicat de l'enseignement supérieur a, à cet effet, mis en garde contre toute tentative d'exploiter les mouvements de contestation dans les facultés et les universités des sciences médicales pour semer la discorde et le chaos au sein du secteur. Mettant l'accent sur la nécessité d'assurer la stabilité de l'université algérienne.
Le CNES a également, lors de cette réunion, soulevé une série de revendications pédagogiques et sociales sur l'université en général. Ainsi, le syndicat a souligné la nécessité d'accélérer l'annonce de l'ouverture des sessions de promotion et de qualification universitaires, qui ont connu un retard inexpliqué. Dans la même déclaration, le CNES a également demandé la levée, dans les meilleurs délais, du gel des projets de logement déjà approuvés. Il a également appelé à la libération des quotas de



Pour des solutions immédiates.

logements LPA alloués à chaque établissement universitaire, selon des critères qui tiennent compte de la spécificité du secteur, loin des conditions du ministère de l'Habitat. En outre, il a appelé au règlement de la situation des bénéficiaires de logements de fonction dans le cadre de la dérogation, à un prix raisonnable.
Pour rappel, le mouvement de protestation des étudiants en sciences médicales, déclenché depuis le 16 octobre, se poursuit en dépit des efforts et des assurances du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
Le collectif national représentant ces étudiants avait détaillé, dans un communiqué rendu public, les différents problèmes, allant du manque d'infrastructures adéquates permettant aux étudiants de bénéficier d'une formation pratique optimale, à la surcharge des effectifs dans les départements de formation, à l'origine d'une pression sur les moyens pédagogiques disponibles qui affecte la qualité des enseignements.
La grève a été déclenchée, selon le collectif, suite aux récentes décisions, considérées comme injustes par les étudiants, notamment la réduction des postes de résidanat, le blocage de l'authentification des diplômes ainsi que l'interdiction de passer le concours du résidanat pendant 3 ans en cas d'abandon de poste. Ils estiment qu'il y a une disparité flagrante entre les places disponibles dans les concours de spécialisation et les besoins réels des hôpitaux algériens.
Les étudiants protestataires réclament, à cet effet, l'augmentation de la bourse accordée aux internes, dont le montant ne reflète en aucun cas, selon eux, le travail substantiel qu'ils effectuent dans les hôpitaux, car ce qu'ils perçoivent, ajoutent-ils, ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins quotidiens.
Lors de sa rencontre avec les représentants des étudiants grévistes, en présence des directeurs des établissements universitaires, des doyens des facultés de médecine et du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation au conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), le ministre de l'Enseignement supérieur avait dévoilé une série de mesures, jugées insuffisantes par les étudiants qui poursuivent leur mobilisation. Il a décidé d'augmenter le nombre de postes au concours d'accès au cycle des études médicales spécialisées à 4 045 postes, au lieu de 3 045 postes. Et de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt du dossier d'accréditation internationale. Il a été également décidé «la suspension de l'application de l'article 9 de l'arrêté 1 144, fixant les conditions d'accès au cycle de formation en études médicales spécialisées, en prévision de sa modification avec la participation des représentants des étudiants». «Le lancement du recensement des demandes d'authentification des diplômes, à travers une plateforme numérique», a été également décidé, avec la formation d'un groupe de travail pour présenter des propositions à ce sujet.
Le département de Baddari a également annoncé le début des visites du Comité national chargé d'accompagner les facultés de médecine et de pharmacie, à partir d'hier (les 28 et 29 octobre). Il s'agit, selon la note du ministère de l'Enseignement supérieur «de visites de terrain pour évaluer les facultés de médecine, en prenant en compte les normes internationales applicables afin de préparer les rapports d'évaluation finaux en vue de la prochaine visite de l'organisation «International-Accreditation-Board».

Lynda Louifi

BIOÉQUIVALENCE

Une révolution dans l'industrie pharmaceutique

LA PREMIÈRE étude de bioéquivalence réalisée par le centre Equival Biocenter de Saïda est une révolution attendue depuis des années dans le secteur pharmaceutique. Une première étape qui va permettre d'asseoir la confiance des patients envers les médicaments génériques et contribuer à faciliter l'accès aux médicaments. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.
Cette initiative, marquée par l'évaluation de l'efficacité thérapeutique de l'Amoxicilline, un antibiotique générique produit par le groupe pharmaceutique public Saidal, souligne le potentiel du pays à se positionner comme un acteur clé dans la recherche et le développement pharmaceutiques.
A l'occasion de la cérémonie de présentation de l'étude, qui s'est déroulée, dimanche dernier, en présence du P-DG du Groupe Saidal, Wassim Kouidri, du directeur du centre, Mourad Touati, ainsi que des cadres du secteur de l'industrie et de la santé, le ministre Aoun a exprimé sa fierté face à cette réalisation, affirmant que la bioéquivalence est un élément clé pour la crédibilité et l'efficacité des médicaments génériques en Algérie. Le premier responsable du secteur pharmaceutique a également affirmé que la réussite de cette étude «démontre que nous avons les capacités nécessaires pour mener des recherches de haute qualité». La bioéquivalence est un concept fondamental dans le domaine pharmaceutique. Elle permet de démontrer qu'un médicament générique présente les mêmes propriétés pharmacologiques qu'un médicament de référence, assurant ainsi la sécurité et l'efficacité des traitements proposés aux patients. Cette étude est essentielle pour l'enregistrement des médicaments génériques auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui exige désormais des études de bioéquivalence pour autoriser la commercialisation.
M. Aoun a précisé que l'établissement d'un cadre rigoureux pour la recherche pharmaceutique contribuera non seulement à protéger la santé des Algériens, mais aussi à renforcer la crédibilité des produits locaux.
Il a révélé que l'ANPP avait déjà reçu plus de 130 demandes d'étude de bioéquivalence. Cette demande croissante témoigne de l'intérêt des laboratoires algériens pour développer et commercialiser des médicaments génériques, répondant ainsi aux besoins du marché. Face à cette demande, il a encouragé le personnel du centre à augmenter leur capacité de production, avec un objectif ambitieux de réaliser en moyenne dix études par mois.
En parallèle, le ministre a annoncé l'ouverture imminente d'un deuxième centre de bioéquivalence, tandis qu'une demande pour un troisième centre est en cours d'examen. Ces initiatives visent à étendre l'infrastructure de recherche et à diversifier les capacités d'analyse du pays.
Lors de sa visite, M. Aoun a pu inspecter les différentes installations, y compris l'unité clinique dédiée à la recherche. La modernisation des infrastructures et l'intégration de technologies de pointe permettent au centre de mener des études dans des conditions optimales.

RÉSULTATS SATISFAISANTS

Pour sa part, Mourad Touati, directeur du centre, a expliqué que la première étude de bioéquivalence a été réalisée sur une trentaine de volontaires, qui ont été accueillis au sein de la clinique d'Equival Biocenter, et ce pendant une période de trois jours. Selon lui, les résultats ont été satisfaisants mais aussi concluants en termes d'efficacité du médicament testé.
Il a également affirmé que «nous avons mobilisé tous les moyens nécessaires pour garantir le succès de cette étude. Cela marque une étape significative dans le développement de notre industrie pharmaceutique». Il a expliqué que l'étude a été conçue pour respecter des protocoles stricts, assurant ainsi la fiabilité des résultats. Les volontaires ont été soigneusement sélectionnés et les conditions de l'étude ont été rigoureusement contrôlées pour garantir que les données recueillies soient représentatives et précises. Ce niveau de rigueur scientifique est essentiel pour renforcer la confiance dans les médicaments génériques et pour s'assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité et d'efficacité requises.
Equival Biocenter est équipé d'installations modernes qui permettent de mener des études complexes avec des normes de qualité élevées. Lors de sa visite, M. Aoun a pu inspecter les différentes installations, y compris une unité clinique dédiée à la recherche. Cette infrastructure avancée est essentielle pour garantir des résultats fiables et conformes aux standards internationaux, et elle positionne l'Algérie comme un acteur potentiel dans la recherche pharmaceutique mondiale.
La présentation de la première étude de bioéquivalence en Algérie est une avancée majeure qui ouvre la voie à une meilleure régulation du marché des médicaments. La réalisation de cette première étude de bioéquivalence représente une avancée stratégique pour l'Algérie. Elle vise à renforcer l'autonomie pharmaceutique et à promouvoir une culture d'innovation au sein des laboratoires locaux.
En réduisant la dépendance aux importations, l'Algérie aspire également à établir un environnement propice à la recherche, stimulant ainsi le développement d'un secteur pharmaceutique dynamique et compétitif. L'impact de cette initiative sur la santé publique est également considérable. En garantissant l'accès à des médicaments génériques de qualité, l'Algérie renforce son système de santé et améliore l'accès aux traitements pour tous ses citoyens. D'autant plus que les médicaments génériques offrent souvent une alternative moins coûteuse que les médicaments de marque, ce qui permet de réduire le fardeau financier sur le système de santé et sur les patients eux-mêmes.

Sihem Bounabi

Vers un Islam aux lendemains qui chantent

Par Cheikh Tahar Badaoui



2°) DE LA NOTION DE CALIF UNIVERSEL EN ISLAM

Outre les moyens déjà signalés- unité de la foi pour tous, de l'orientation dans la célébration de l'office, du lieu de rencontre lors du pèlerinage universel etc … l'Islam dispose, pour atteindre le stade de l'universalisme, d'une institution toute particulière : celle du calife universel.

Le prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, se déclarait envoyé par Dieu à la totalité des gens (humains et génies) et reste le dernier des messagers jusqu'à la fin des temps. Le Saint Coran précise cette vérité en ces termes : « Non, Mohammed n'est le père d'aucun homme d'entre vous, mais le messager de Dieu Et le Sceau des prophètes. « (Ste les coalisés/V.40). Quant à l'universalité de sa mission, le coran énonce noblement « Et nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur pour la totalité des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas ». (Ste Saba / V.28).

Par gens, il faut comprendre qu'il s'agit à la fois des hommes et des génies. Nous ne croyons pas devoir suivre certains exégètes modernes qui prétendent nonobstant le témoignage formel du Saint Coran et de la Sounna, mettre en doute l'existence des génies. Nous possédons, au surplus, un nombre prodigieux de témoignages dignes de foi concernant toutes sortes d'être, de phénomènes, d'apparitions concrètes demeurées inexplicables par le seul moyen de notre science moderne, uniquement attachée à ce qui est d'ordre purement matériel. Il existe toute une littérature concernant la nature des génies (djinns), leurs diverses catégories, leur relations avec les humains, leur pouvoir étonnant de se transformer en toutes sortes d'êtres ou d'objets etc … parmi les djinns, les démons, issus de Satan ; il existe des êtres foncièrement pervers incarnant la révolte impie contre Dieu. Ils se signalent par leur emprise néfaste sur les humains. D'autres génies, par contre, sont de vrais croyants qui ont fait preuve de soumission à Dieu et d'obéissance au prophète Mohammed qui est également leur message de Dieu au même titre que les humains. A l'inverse des anges, créés de la lumière, les génies sont tirés d'un feu subtil. A l'instar des humains, les djinns sont divisés en toute sortes de confession religieuses ; il en est de croyants et de mécréants, de vertueux et de pervers.

A ce propos, le Saint Coran explique le phénomène de la mission du prophète au djinns que voici : « Rappelle-toi quand nous inspirâmes à un groupe de génies de se rendre auprès de toi pour entendre réciter le Coran. Une fois en ta présence : Ecoutons dirent-ils. Quand la récitation fut achevée, ils retournèrent auprès des leurs, s'employant à les convertir. Ô notre peuple ! Disaient-ils, nous avons entendu réciter une Ecriture divine révélée après Moïse et qui confirme les Ecritures passées : elle mène tout droit à la vérité, faisant suivre la voie du salut. O notre peuple ! Répondez à l'envoyé de Dieu, vous conviant à la foi et croyez en lui : Dieu vous absoudra, en retour, de vos péchés et vous épargnera de cruels tourments. Ceux qui ne répondent pas à l'appel de Dieu, transmis à son sujet ne sauraient défier sur terre ni n'auraient d'allié contre lui. Ceux-là sont manifestement dans l'erreur» (Ste Al Ahkaf /V 29 à 32).

L'enseignement du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, aussi bien pour les humains que pour les génies abolit toutes les inégalités de races et de classes. De son vivant, le prophète exerça lui même tous les pouvoirs : spirituels, temporels et autres au sein de la communauté qu'il avait organisé en un Etat, doté de tous ses organismes. Ce cumul des pouvoirs passa en héritage, après sa mort, à ses successeurs, au pouvoir étatique, avec cette différence que ces derniers n'étaient pas des prophètes, donc ils ne pouvaient recevoir de révélation divine.

Notre Prophète a toujours insisté sur la nécessité d'une vie communautaire et il est allé jusqu'à dire que « celui qui meurt sans connaitre son calife (Imam) meurt dans le paganisme». Il a également insisté sur l'unité au sein de la communauté musulmane disant que celui qui s'en sépare va en enfer». C'est ainsi que le calife hérita du prophète l'exercice du double pouvoir, spirituel temporel : comme le prophète, il dirigeait la célébration des offices à la mosquée et exerçait les fonctions de chef d'état dans les affaires temporelles.

On reconnaissait le prophète en lui prêtant le serment d'allégeance (baiah) ou contrat d'obéissance ; on prêta serment aux califes lors de l'élection. La base de l'organisation étatique est un contrat passé entre le dirigeant et les dirigés. En pratique, ce sont les personnages les plus représentatifs du peuple qui prêtent le serment. Cette investiture sous forme de contrat, implique de la résiliation du contrat, donc d'une déposition, par décision des mêmes hauts personnages.

C'est en sa qualité d'envoyé de Dieu que le prophète commandait sa communauté ; la loi qu'il a promulguée et laissée à la postérité est également d'inspiration divine. Pour ses successeurs, la souveraineté de Dieu continue d'exister comme une réalité dans les domaines de leur ressort: ils sont les successeurs de l'envoyé de Dieu : mais ils n'ont pas la possibilité de recevoir les révélation divines, donc leurs pouvoirs en matière de législation restent restreints: ils ne peuvent pas abroger les lois établies ou les directives énoncées par le prophète au nom de Dieu; cependant ils peuvent non seulement interpréter ces lois, mais aussi légiférer dans le cas où il n'existe aucune disposition législative du Coran ou de la Sounna (traditions de prophète) pour résoudre un problème posé. Le Prophète stimulait cet esprit d'initiative en ces termes éloquents : « Suivez mes traditions et, après moi, celles des califes bien dirigés.»

En d'autres termes, le calife ne peut pas être un despote, au moins en ce qui concerne la loi : il est un chef constitutionnel, et sujet de la loi du pays autant que n'importe quel citoyen. Les traditions, créées par le prophète lui-même ont voulu que le chef de l'état musulman ne fut pas au dessus de la loi : l'histoire montre que les califes furent toujours cités devant les tribunaux du pays par les plus humbles des sujets, par les non musulmans mêmes, depuis le califat d'Abou Bakr que Dieu agrée son âme jusqu'à nos jours.

A notre époque le califat universel n'existe plus, dans le monde musulman. Mais les masses n'y aspirent pas moins. Déjà leur existence indépendante est en cours de reconquête fragmentaire. Ayant de restaurer l'institution d'un califat universel qui reste le souhait fervent de tous les musulmans de la planète, il se peut que l'on se serve, afin d'éviter rivalités et susceptibilités régionales, mutatis mutandis, (en changeant ce qui doit être changé), de formules utilisées déjà du temps de prophète, salut Divin sur lui, à savoir: un conseil de califat où siégeraient à tour de rôle et pendant un mandat déterminé, les chefs de tous les Etats Musulmans …

II/ LE POUVOIR POLITIQUE SELON L'ISLAM

Pour les premiers musulmans, le pouvoir politique n'était pas un pouvoir religieux, émanant de Dieu, mais un pouvoir civil, issu de la volonté des hommes.

Le gouvernement était pour eux un individu comme un autre, qu'ils avaient convenu de désigner comme tel, quelque forme que prit cette convention, et qu'ils pouvaient, en théorie au moins, contrôler et démettre de ses fonctions.

Ses actes, commandements et opinions n'étaient pas le fruit d'une révélation céleste, mais de son seul jugement et de celui de ses conseillers. Lors de son investiture, le noble Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, tint ce discours au croyants: « J'ai été désigné à votre tête, (élu) mais je ne suis en rien meilleur que vous; si j'agis bien, aidez moi, et si j'agis mal, corrigez moi « Dans les mêmes circonstances son successeur Omar ben Al Khattab, que Dieu agrée son âme, déclare : « Si vous remarquez en moi une quelconque déviation, corrigez-moi».Soudain, un simple fidèle lui répliquait en jurant par Dieu que toute déviation de sa part ne serait corrigée que par l'épée.

1°) UN POUVOIR ISSU DE LA VOLONTE DES HOMMES

Dans toute l'histoire islamique, jamais un juriste, un ouléma, un exégète n'a prétendu avoir une autorité particulière, être inspiré par Dieu dans son jugement, ou être doté d'une quelconque infaillibilité ou sainteté. Tous savaient que l'Islam récuse toutes ces formes de domination de l'homme sur l'homme, (et combien elles sont nombreuses de nos jours), (charlatanisme, maraboutisme, sorcellerie etc …) et les assimile au polythéisme, alors que la plupart des gens mal éclairés y voient une forme de sainteté et ignorent que celle-ci ne peut survivre en dehors de son milieu à savoir : les principes de sacrifice pour autrui, du devoir, de l'adoration désintéressée de Dieu et de la libération de la personne humaine de toutes les contraintes.

En revanche, le pouvoir politique despotique s'est trop souvent attribué, de fait, une aura d'infaillibilité et de sainteté. D'aucuns trouveront ce jugement excessif, il n'empêche que même si les gouvernants injustes ont toujours prétendu le contraire, en pratique, tout se passait comme si Dieu le très haut les avait fait califes pour qu'ils expriment sa volonté et agissent conformément à elle, comme s'ils n'étaient pas simplement les « commandeurs des croyants», désignés par eux et devant eux responsables.

L'autorité politique en Islam est ainsi devenue, après les quatre premiers califes et contre les enseignements de l'Islam original, une théocratie de fait dans laquelle les gouvernants exerçaient un pouvoir personnel et patrimonial et, en l'absence de tout contrôle populaire, pouvaient transgresser la loi religieuse comme bon leur semblait, et utilisaient pour ce faire, tout un arsenal de ruses et subterfuges amenant les populations à croire à la crédibilité de leur autorité et à se livrer corps et âme pour les servir ; d'autant plus que pour ces populations gouvernées , il s'agit d'obéir à Dieu lequel prescrit l'obéissance au gouvernants comme un devoir de tout croyant lucide: en effet; le Saint Coran stipule : « Croyants, obéissez à Dieu, obéissez au prophète, et à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité. En cas de désaccord entre vous, vous en référez à Dieu et au prophète, pour peu que vous croyiez en Dieu et au Jugement Dernier « (Ste les femmes V/59)

A SUIVRE

LA RÉSISTANCE LIBANAISE

Un rempart contre l'invasion israélienne

La résistance libanaise se dresse avec une détermination inébranlable face à l'invasion israélienne, dont l'assaut terrestre a débuté le 23 septembre dernier. Chaque jour, le Hezbollah fait preuve d'une résilience et d'une bravoure remarquables, infligeant coup sur coup des revers à une armée d'occupation terroriste qui, réduite à l'impuissance sur le front, déploie, en proie à sa rage, son venin contre les civils innocents.



Dans un jeu subtil de communication et de stratégie, le Hezbollah a usé de la rhétorique habituelle de l'ennemi sioniste en lançant des appels à l'évacuation dans plusieurs localités sionistes.
Tandis que les bombardements israéliens s'intensifient, le mouvement de la résistance maintient la pression, particulièrement sur le nord de la Palestine occupée.
« Œil pour œil, dent pour dent », pourrait être le mot d'ordre. Alors que l'armée d'occupation multiplie, par la voix de son porte-parole arabophone, les ordres d'évacuer certaines zones, le Hezbollah rétorque en ciblant lui-même plusieurs localités du nord. Hier soir, le mouvement de la résistance a publié un communiqué à l'attention des colons de Kiryat Shmona, leur adressant un « avis d'évacuation », rappelant avec ironie les mises en garde émises quotidiennement par l'armée israélienne à l'encontre des résidents du sud du Liban et de la banlieue sud de Beyrouth.
Accompagnant cet avis, une image satellite du village se dévoile, enveloppée d'une ombre rouge, avec un drone et des roquettes en approche.
Le message est clair : les colons sont appelés à « évacuer immédiatement », tant en arabe qu'en hébreu.
Dans la foulée, le Hezbollah a diffusé une vidéo percutante d'une minute, énumérant 24 localités visées, certaines déjà ciblées lors des combats avec l'entité sioniste. Ce film se termine par un énoncé en hébreu, imitant habilement le style des avertissements lancés par le porte-parole de l'armée d'occupation terroriste avant, quelques minutes, leurs bombardements sur des zones civiles libanaises.
Le texte qui accompagne cette vidéo pressent les colons d'évacuer les lieux : « Vous êtes priés de quitter ces zones immédiatement. Vos colonies sont désormais des lieux de déploiement et de maintien des forces militaires ennemies qui menacent le Liban. De ce fait, elles deviennent des cibles militaires légitimes pour les forces aériennes et les missiles de la Résistance islamique».
Les cartes défilent, mettant en lumière des zones marquées en rouge à l'instar des localités évoquées, telles que Ayelet-Hashahar, Hatzor-Haglilit, Abirim, Beit HaEmek, et tant d'autres.
Certaines de ces régions sont implantées dans des zones militaires fermées par l'armée d'occupation depuis la fin septembre, coïncidant avec le début de cette agression brutale contre le Liban. Depuis le 23 septembre, l'entité sioniste a déclenché une offensive barbare qui continue de malmener la région.

M.M.

LE GÉNOCIDE SE POURSUIT

Entre mort et exil ; le dilemme des Palestiniens à Gaza

AVEC une audace déconcertante et en toute impunité, l'entité sioniste poursuit sans relâche son projet génocidaire au cœur de la bande de Gaza. Après avoir assiégé le centre de l'enclave palestinienne, c'est désormais aux habitants du nord qu'il revient de faire un choix douloureux : celui entre la mort inéluctable et le déplacement forcé. Une opération visant à déraciner les Palestiniens se déploie avec la volonté de satisfaire les ambitions expansionnistes des dirigeants israéliens, qui envisagent d'un nouveau Moyen-Orient sous leur domination.
Le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, a exprimé hier son indignation face à la tragédie humaine qui se déroule sous le regard complice des occidentaux. «Choqué» par le nombre alarmant de martyrs, de blessés et de destructions, il a déclaré par le biais de son porte-parole que la situation des civils palestiniens piégés dans cette partie de l'enclave est tout simplement «insupportable».
Au cours des dernières semaines, des centaines de Palestiniens ont perdu la vie, selon l'autorité sanitaire palestinienne, tandis que plus de 60.000 autres ont été contraints au déplacement, suscitant des craintes profondes quant à leur capacité à retrouver un jour leurs foyers, comme l'a rapporté avant-hier un communiqué de l'ONU relayé par divers médias.
«La dévastation et les privations généralisées ordonnées par les opérations militaires sionistes dans le nord de Gaza, particulièrement dans les régions de Jabalia, Beit Lahiya et Beit Hanoun, rendent les conditions de vie devenues insupportables pour la population palestinienne», a averti le chef de l'ONU. Il a également déploré que ces violences bafouent les principes du droit international humanitaire.
En outre, M. Guterres a insisté sur l'importance de protéger les civils, ainsi que les travailleurs humanitaires, dont les activités ne devraient en aucune manière être entravées. Il a réitéré ses appels à un cessez-le-feu immédiat et à la nécessité de rendre des comptes pour les crimes commis contre le droit international.
La Défense Civile de Gaza a rapporté hier qu'au moins 1.000 Palestiniens ont péri dans le nord de l'enclave, au cœur d'une opération génocidaire de nettoyage ethnique orchestrée par l'armée sioniste. Depuis le 6 octobre, celle-ci intensifie ses bombardements, ciblant notamment le camp de réfugiés de Jabalia et la ville de Beit Lahia, tout en imposant un siège impitoyable qui entrave l'accès à la nourriture, à l'eau, aux médicaments, et au carburant, aggravant ainsi une situation déjà désespérée.
Engagées dans une guerre d'extermination depuis le 7 octobre 2023, les forces sionistes ont tué plus de 42.000 Palestiniens, la majorité d'entre eux étant des enfants et des femmes, laissant derrière elles un sillage de désolation et de souffrance incommensurable.

M.M.

L'IRAN PROMET DE RÉPONDRE À L'ATTAQUE SIONISTE

Israël doit s'attendre à des «conséquences amères et inimaginables»

À L'UNISSON, les dirigeants iraniens ont promis de répondre à l'attaque israélienne de samedi dernier. Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a insisté sur le fait que l'Iran n'était pas favorable à la guerre, mais que son pays donnerait «une réponse proportionnée à l'agression du régime sioniste».
L'Iran ne laissera pas impunie l'attaque israélienne sur le territoire iranien. Tout l'exécutif iranien, du guide suprême au président en passant par les Gardiens de la révolution, promet de répondre militairement à l'entité sioniste.
Dans un discours prononcé avant-hier, l'ayatollah Ali Khamenei a déclaré : «Ils n'ont pas encore réussi à comprendre la force, la capacité, la volonté et l'initiative de la nation iranienne. Nous devons le leur faire comprendre».
Massoud Pezeshkian, le président iranien, a insisté de son côté sur le fait que son pays n'était pas favorable à une escalade régionale, rapporte le site Tasnim: «Mais nous défendrons notre pays et les droits de notre peuple. Nous donnerons une réponse proportionnée à l'agression du régime sioniste».
Les Gardiens de la révolution promettent une réponse aux «conséquences amères et inimaginables» Massoud Pezeshkian a d'ailleurs ajouté que «si le régime sioniste continue son agression et ses crimes, les tensions vont s'intensifier». Au cours de son allocution, le président iranien a tenu à présenter ses condoléances aux familles des quatre soldats iraniens tués lors de l'attaque israélienne.
Le commandant du Corps des gardiens de la révolution islamique, le général de division Hossein Salami, a menacé hier l'État hébreu qu'il devait s'attendre à des «conséquences amères et inimaginables».
Le chef du CGRI a déclaré que l'attaque « illégitime et illégale » des forces israéliennes révélait « l'erreur de calcul du régime sioniste et sa frustration sur le champ de bataille dans la guerre contre les combattants du grand front de la résistance islamique, en particulier à Gaza et au Liban ». Les tensions entre l'Iran et l'entité sioniste sont montées d'un cran depuis plusieurs semaines. L'Iran avait riposté le 1er octobre à l'assassinat d'Ismaël Haniyeh dans la capitale iranienne le 31 juillet et à celui de Hassan Nasrallah le 27 septembre en envoyant une salve de près de 200 missiles balistiques sur trois sites militaires israéliens.

R.I.

OUARGLA RENFORCE SA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

Plus de 1 850 inscrits

Une caravane de sensibilisation sur l'importance de l'inscription aux classes d'alphabétisation a été élaborée dans le cadre du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. Pas moins de 1.857 inscrits ont rejoint les classes d'alphabétisation dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la nouvelle année scolaire, 2024-2025. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).



A ce propos, Leila Aouem, directrice de cette institution, a indiqué que parmi ces apprenants encadrés par 70 enseignants au niveau de 118 classes d'alphabétisation, dont 36 sont situées en milieu rural, figurent 1.698 femmes et plus de 60 détenus des établissements pénitentiaires.
L'antenne de l'ONAEA a élaboré, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, un programme riche et varié, comprenant des expositions sur les avancées réalisées par l'ONAEA, ainsi qu'une caravane de sensibilisation sur l'importance de l'inscription aux classes d'alphabétisation, a-t-elle fait savoir.
Cette caravane sillonnera pendant 14 jours, du 30 octobre au 13 novembre, les zones reculées à travers la wilaya d'Ouargla, a ajouté Mme. Aouem.
Le programme, selon la même responsable, comporte également des soirées littéraires sur la révolution du 1er novembre, animées par des apprenants dans les classes d'alphabétisation.
Par ailleurs, il convient de noter que l'année précédente, plus de 300 000 apprenants ont rejoint les classes d'alphabétisation à travers le pays, au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2023/2024, avait déclaré, Hocine Khalid, président de l'Association algérienne d'alphabétisation, Iqraa, à Blida.
Le recensement a été effectué par «L'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA). Le même responsable a affirmé que les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine «ont permis de réduire le taux d'analphabétisme de 22,01% en 2008, à 7,04% actuellement», qualifiant cette performance de «grand succès» nécessitant «valorisation et poursuite des efforts afin de réduire ce taux au plus bas à l'horizon 2030, année fixée pour la consécration des objectifs de développement durable». Il a en outre souligné que «les efforts sont, présentement, concentrés sur l'élimination d'un taux de près 2% d'analphabètes, représentant ceux qui n'ont jamais rejoint l'école recensés, notamment dans les zones d'ombre et autres régions reculées, ainsi que la réduction de la déperdition scolaire».
D'autre part, le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), Kamel Kherbouche, avait rappelé l'année dernière à Nâama, que, 3,64 millions d'Algériens libérés de l'analphabétisme depuis 2008 Un grand pas vers l'intégration. Soulignant que la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme a permis à 3 640.225 citoyens algériens de se libérer de ce fléau depuis 2008, dont 88,97% sont des femmes. Le même responsable a révélé que souligné que «la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme a permis, de 2008 à 2022, de faire baisser le taux d'analphabètes à 7,4%, contre 13,91% en 2014 et 22,30% en 2008. **Amel Saïdi**

CANCER DE LA PROSTATE

Prévention du diagnostic précoce à Oran

L'IMPORTANCE de réaliser des examens médicaux pour le diagnostic précoce du cancer de la prostate dès l'âge de 50 ans a été soulignée, hier, à Oran, à l'occasion de « Novembre bleu » de lutte contre ce type de cancer. C'est ce qu'a mis en exergue, le Dr Ouedane Rafik, spécialiste au sein du service Urologie et Transplantation rénale du CHU d'Oran.
Ce type de cancer « considéré comme l'un des plus dangereux, peut être diagnostiqué très facilement, grâce à de simples analyses de sang, dès l'âge de 50 ans, et peut être guéri par chirurgie ou radiothérapie », a expliqué Dr Ouedane Rafik, spécialiste au sein du service Urologie et Transplantation rénale du CHU d'Oran, en marge du lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate, à l'occasion de «Novembre bleu ».
Il a, d'autre part, indiqué qu'il est également très important pour les hommes ayant des antécédents familiaux et présentant un risque d'atteinte du cancer de la prostate d'effectuer des examens et un dépistage précoce, dès l'âge de 45 ans, soulignant que ce type de cancer apparaît dans la glande prostatique et se développe à partir du tissu prostatique lorsque les cellules se multiplient de manière aléatoire, le qualifiant de « maladie silencieuse».
Le spécialiste a précisé que le cancer de la prostate ne présente aucun symptôme à ses débuts et il est détecté grâce à un taux élevé de l'antigène prostatique spécifique (PSA), relevant que « les symptômes dans certains cas avancés sont la fatigue corporelle générale, la miction à répétition en petites quantités, des difficultés à uriner et du sang dans les urines, en plus d'une perte d'appétit et de poids et des douleurs osseuses ». « Ces symptômes apparaissent en cas de métastases dans le corps », a-t-il noté.
Selon Dr Ouedane, plusieurs facteurs augmentent la probabilité de développer un cancer de la prostate, notamment le facteur génétique, l'alcool et l'alimentation riche en graisses, notamment animales. Il a expliqué, à ce propos, que l'apparition de certains symptômes du cancer de la prostate signifie que l'état du patient s'est développé en étapes complexes, nécessitant un traitement très spécifique, soulignant l'importance des campagnes d'information et de sensibilisation, en vue du dépistage précoce de ce type de cancer et de l'introduction d'un traitement dès les premiers stades de cette maladie, guérissable à 100% si elle est détectée précocement.
Dr Ouedane a exprimé sa joie quant à la forte participation constatée au début de cette campagne, une vingtaine d'hommes s'étant présentés pour des consultations seulement une heure après son début.
Cette campagne s'étalera sur deux jours, les 28 et 29 octobre en cours, tandis que d'autres campagnes seront organisées tout au long du mois de novembre.

R. R.

11e SÉMINAIRE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE À CONSTANTINE

Garantir la santé du consommateur

LES PARTICIPANTS au 11e Séminaire international de médecine vétérinaire dédié aux « avancées dans la production animale, l'alimentation et la santé, des pratiques traditionnelles à l'innovation », clôturé dimanche à Constantine, ont recommandé « l'adoption d'une approche intégrée qui préserve la santé de l'homme, des écosystèmes et des animaux ».
Au cours de la lecture des recommandations de cette rencontre de deux jours, tenue à l'Institut des sciences vétérinaires d'El Khroub, le Pr Hassan Bererhi, directeur de l'Institut, organisateur de l'événement, a souligné la nécessité de « généraliser l'approche intégrée du triptyque homme-environnement-animal, en s'intéressant aux méthodes de production animale ne nuisant pas à l'environnement, respectant l'éthique de l'expérimentation animale et garantissant la santé du consommateur ».
M. Bererhi a ajouté que le succès de cette approche complémentaire passe par la diffusion de cette vision stratégique, et par la formation continue des responsables de la production animale, ainsi que par le développement de la recherche afin de réaliser un changement de paradigme en passant des méthodes traditionnelles et du recours aux matières synthétisées chimiquement dans l'élevage, à des méthodes écologiques et à des innovations basées sur des matières naturelles . Le comité scientifique de la rencontre, chargé de compiler les recommandations émanant de ce séminaire international, a élaboré un bref aperçu des principaux thèmes, questions et objectifs à prendre en considération pour assurer la sécurité alimentaire, tout en tenant compte des trois piliers du développement durable (environnement, économie et société) et de l'adoption de l'approche visant à optimiser la santé des humains, des animaux et des écosystèmes par l'intégration de ces domaines, et non par leur séparation (concept « One Health » ou « une seule santé »). Il convient de noter que cette rencontre internationale a donné lieu à une soixantaine de communications de chercheurs et d'experts algériens et étrangers.

R.R.

MOSTAGANEM

Clôture du festival national de la chanson populaire

Le festival de la chanson bédouine Cheikh Djilali Ain Tedlès s'est achevé ce dimanche, à Mostaganem, après trois jours de soirées artistiques animées par des chanteurs du bédouin et des poètes du melhoun, venus de plusieurs wilayas du pays.



Après dix ans d'absence, ce festival a été réactivé par ses promoteurs notamment le ministère de la culture à travers des soirées artistiques animées par des cheikhs de différentes wilayas du pays, notamment de Tiaret, Relizane, Tissemsilt, Blida, Oran et Mascara, pour honorer l'emblématique figure du défunt Cheikh Djilali.
Le festival a été marqué par la présence d'artistes comme Cheikh Chiguer qui a executé une qassida glorifiant les couleurs du drapeau national et du cheikh Menaouar Relizani, qui a interprété une chanson qui récite l'histoire de l'Algérie. Dans l'amphithéâtre de la commune, un colloque scientifique et culturel a été organisé sous le slogan « la dimension de la résistance dans le chant bédouin », avec la participation de professeurs, de chercheurs et de poètes. La cérémonie a été caractérisée par la présentation de spectacles de groupes folkloriques de différents styles, qui ont créé une scène artistique spéciale sur la place de la ville d'Ain Tedles. Un hommage a été rendu au fils du doyen de la chanson bédouine, Kaious Al-Cherif, dont le père a énormément contribué à la réussite de plusieurs éditions de cette manifestation jusqu'à ce qu'il tire sa révérence en décembre 1995. Cet événement culturel s'est déroulé en présence d'un large public appréciant l'art bédouin authentique, avec diverses activités qui reflètent la richesse, la diversité culturelle et le patrimoine local. Beaucoup d'artistes ont exprimé leur satisfaction quant au retour de ce festival, à l'image du cheikh Qaich Abdullah qui s'est dit heureux de cette manifestation et a lancé, par l'occasion, un appel aux artistes qui apprécient la chanson bédouine d'être toujours présents afin que ce festival se maintient en tant que patrimoine avéré.
Pour rappel, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem, Mohamed Merouani, a affirmé que le retour du Festival a été un des objectifs du secteur visant à récupérer cet acquis culturel. Il a également rappelé que cet évènement est considéré comme l'expression populaire la plus répandue dans le milieu rural en Algérie.
Le festival a été organisé en collaboration avec l'association culturelle El Manara, la direction de la Maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki et la direction du Théâtre Régional.

Brahim Mazi

GUELMA

La littérature de Kateb Yacine, œuvre philosophique de rayonnement mondial

LE 11E FORUM international sur la vie et les écrits de Kateb Yacine, coïncidant avec le 35e anniversaire de sa mort (1929-1989), et qui s'est ouvert samedi à Guelma, a mis en avant le fait que les œuvres littéraires et théâtrales de l'écrivain ont émané de l'environnement géographique et social où il a évolué pour devenir une pensée philosophique de rayonnement mondial.
Intervenant lors de l'ouverture de cette édition du Forum, organisée au centre culturel islamique Embarek-Boulouh sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sur le thème des «deux phases littéraires de Kateb : convergences, différences et influences», Hocine Meliani, inspecteur général de la wilaya de Guelma, a déclaré que l'environnement géographique et social dans lequel Kateb Yacine a vécu, a eu «une grande influence sur ses œuvres et a confirmé l'adage selon lequel l'homme est le fils de son environnement». Il a rappelé que la famille de Kateb Yacine est originaire de la région d'Ain Ghrour, dans la commune de Hammam N'bails, connue pour sa résistance au colonisateur français et son attachement aux valeurs de l'identité algérienne, notamment la langue arabe et l'islam, ajoutant que cette région «entourée de montagnes majestueuses a été une source d'inspiration pour Kateb Yacine, a aiguisé son talent et renforcé ses liens étroits avec ses origines». Ali Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et la revitalisation culturelle de la wilaya de Guelma, initiatrice de l'événement, a indiqué de son côté, dans son intervention, que la région d'Ain Ghrour dont est originaire Kateb Yacine est «le lieu où il a puisé l'inspiration pour ses romans et ses pièces de théâtre, et le lieu qui lui a donné la force d'exprimer la réalité des classes populaires». Le professeur Mansour Mehenni, professeur de littérature et civilisation françaises à l'université de Tunis Manar, et président du conseil scientifique du Forum international Kateb Yacine depuis 2015, a souligné, quant à lui, que la relation étroite entre les œuvres de Kateb, notamment son chef-d'œuvre «Nedjma» et le théâtre populaire, a fait que sa pensée s'est intégrée aux dimensions littéraires, philosophiques et sociales universelles. Une pensée, a-t-il dit, «marquée par une vision d'avenir ouverte au développement». La première session scientifique de la rencontre a vu la présentation de plusieurs interventions dont celle de Mme Fouzia Daifallah, professeur au département de philosophie à l'université Tunis Manar, intitulée «Etude comparative entre +Le cadavre Encerclé+ et +L'homme aux sandales de caoutchouc+, deux périodes clés du théâtre de Kateb Yacine», dans laquelle elle a estimé que l'écrivain est parti du théâtre tragique et de l'idée du colonialisme et de la résistance dans «Le cadavre encerclé» pour se transformer en une incarnation d'une icône mondiale qui défend l'humanité et la liberté dans le monde et qui affronte l'impérialisme et le capitalisme dans «L'homme aux sandales de caoutchouc». Le programme de ce forum international de quatre jours, qui donnera également lieu à des visites touristiques aux sites naturels de la wilaya de Guelma, prévoit la présentation de 17 interventions de professeurs de plusieurs universités algériennes ainsi que de chercheurs et spécialistes étrangers s'intéressant fortement à la littérature katébienne, venus d'institutions universitaires et de centres spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie.

R. C.

SALON ARABE DE LA PHOTOGRAPHIE À BORDJ BOU ARRERIDJ

Rush sur le stand du photoreporter palestinien Fadi Thabet

LE SALON arabe de la photographie, qui se tient à Place de la Citadelle, dans le centre de Bordj Bou Arreridj sous le slogan «Regard sur la Palestine», connaît une affluence remarquable des visiteurs, notamment au stand du photographe palestinien Fadi Thabet.
Le stand de ce photographe a attiré un public nombreux venu exprimer la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère, dans une conjoncture marquée, notamment, par l'agression sioniste ininterrompue sur la bande de Ghaza.
Kheireddine Belaloui, président de l'association «Aïn» pour la créativité culturelle à Bordj Bou Arreridj, structure organisatrice de cette manifestation qui a débuté samedi pour se poursuivre jusqu'à lundi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le stand du photographe palestinien de Ghaza, Fadi Thabet, suscite un vif intérêt des visiteurs du salon, dès lors qu'il «reflète véritablement la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère dans sa résistance à l'armée d'occupation sioniste».
Fadi Thabet n'a pu être présent en raison du blocus imposé à la bande de Ghaza, mais il a transmis, via Internet, une série de photographies qui mettent en lumière les souffrances de la population de la bande de Ghaza, soumise à des bombardements sionistes continus. Des photographies qui ont pu être réimprimées et exposées lors de ce salon arabe.
L'exposition vise à «mettre en exergue la solidarité sans faille du peuple algérien avec la cause palestinienne», a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit également de «valoriser le travail de ce photographe de talent qui a mis son objectif au service de la cause de son pays meurtri».
L'image valant mille mots, «le salon met aussi en valeur des photographies de paysages et d'attractions touristiques réalisées par des participants de plusieurs pays arabes», a encore indiqué M. Belaloui.
Le photographe tunisien Mourad Gharafi, exprimant son «plaisir» de se trouver en Algérie pour participer à cet événement de soutien à la cause palestinienne, a noté que le photographe Fadi Thabet «a pu, à travers ses clichés, attirer l'attention sur les souffrances du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, depuis plus d'une année, et transmettre les détails des déplacements incessants et des souffrances de milliers de sans-abri, exposés à la faim et aux maladies».
Abderrahmane Abderrassoul, photographe venu de Libye, a déclaré que le but de sa participation est de «faire connaître et de mettre en valeur les sites touristiques de son pays» et de «rencontrer et d'échanger des expériences avec (ses) pairs arabes».
Cette manifestation culturelle, la première du genre dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a vu la participation de 165 photographes, dont 41 venus de Tunisie, de Libye, de Mauritanie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, du Sultanat d'Oman, des Emirats Arabes Unis, de Jordanie et de Palestine.

R. C.

LA DIRECTION DE L'ES SÉTIF REFUSE LA DÉMISSION D'ABDELKRIM BIRA

LE MANAGER général, directeur sportif et porte-parole de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Bira, a présenté dimanche sa démission en raison d'une «tentative d'agression» sur sa personne par «certaines personnes», une démission aussitôt refusée par la direction, a-t-elle indiqué dans deux communiqués distincts, publiés sur la page Facebook officielle du club.Les communiqués ont précisé qu'à la suite de la tentative d'agression dont il a fait l'objet, hier (samedi) par des «certaines personnes», au stade «500 logements», Abdelkrim Bira a présenté sa démission de son poste, qui a été rejetée par la direction de la société «Black Eagles», filiale du groupe Sonelgaz, propriétaire du club.La direction a appelé les fidèles supporters du club à «s'unir autour de
leur équipe pour mettre en échec les tentatives visant à déstabiliser l'ESS», et a dénoncé la tentative d'agression dont M. Abdelkrim Bira a fait l'objet, considérant que de tels actes ‹‹nuisent au club et ne contribuent nullement à l'amélioration de ses résultats».Il est à signaler que l'ES Sétif occupe, après 6 journées, la 6e place du classement de la Ligue 1 avec 8 points, ex-aequo avec l'US Biskra et le MC Oran.Les résultats obtenus par les «Noir et Blanc» (2 victoires, 2 matchs nuls et 2 défaites) ne satisfont pas les supporters de l'équipe, surtout au vu de ses conditions financières confortables depuis le transfert de sa propriété à la Sonelgaz.

BILEL DZIRI NOUVEL ENTRAÎNEUR DU PARADOU AC

L'ANCIEN international algérien Bilel Dziri a été désigné nouveau entraîneur du Paradou AC (Ligue 1 Mobilis de football), en remplacement du Tunisien Radhi Jaïdi dont le contrat a été résilié à l'amiable, indique le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.
«Le Paradou AC est heureux d'annoncer l'arrivée de Bilel Dziri en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première. Ce choix a été mûrement réfléchi par la direction du club, avec la conviction que son expérience et son expertise sauront mener l'équipe vers de nouveaux succès.», écrit le Paradou AC sur sa page officielle sur facebook.»Nous souhaitons à M. Dziri tout le succès possible dans cette nouvelle aventure et que cette collaboration sera couronnée de réussite pour notre club.», a-t-on ajouté. Agé de 52 ans, l'ancien milieu de terrain du NA Hussein Dey puis de l'USM Alger, avait auparavant dirigé plusieurs clubs dont le dernier en date, l'ES Ben Aknoun. Au terme de la 6e journée, les «Académiciens» occupent la 14e place au
tableau en compagnie de l'ASO Chlef avec 5 points chacun, à une longueur d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la prochaine journée (la 7e), le PAC sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le MC El-Bayadh.

ES MOSTAGANEM

L'entraineur Hadjar «valorise» la victoire face l'US Biskra après trois défaites de rang

L'ES MOSTAGANEM met un terme à une série de trois défaites de rang en battant à domicile l'US Biskra (1-0), samedi soir en clôture de la 6e journée du championnat de Ligue 1 de football, un succès ‹'ô combien important››, a déclaré son entraineur.»C'est une victoire ô combien importante, notamment sur le plan psychologique, car elle aura l'effet de réduire la pression qui s'est installée sur nos épaules, après trois défaites de suite», s'est réjoui l'entraineur Cherif Hadjar dans ses déclarations d'après match.»J'estime que nous avons amplement mérité ce succès dont nous avions tant besoin. Il permet à l'équipe de retrouver sa sérénité pour préparer nos prochains rendez-vous dans de meilleures conditions», a-t-il ajouté.Après avoir réussi à engranger quatre points au cours de ses deux premières sorties en championnat, la formation de l'Ouest du pays, qui retrouve l'élite après 25 ans d'attente, a concédé trois défaites d'affilée, dont la dernière en date, mardi passé à domicile face à l'USMA (1-0), pour le compte de la mise à jour du championnat.Par ailleurs, l'entraineur Hadjar a déploré l'état de la pelouse du stade Mohamed-Bensaïd, lieu de domiciliation de son équipe, estimant qu'elle a besoin d'être «totalement rénovée».»C'est clair que l'état dégradé de la pelouse nous gêne énormément. Ce terrain expose aussi les joueurs aux blessures, ce qui nécessite
l'intervention des responsables concernés pour procéder à sa rénovation totale, car toutes les actions visant à sa remise en état n'ont pas suffi pour que l'herbe retrouve sa splendeur», a ajouté le patron technique des «Hawata».A l'issue de la 6e journée, l'ESM pointe à la 10e place avec sept points.
Lors de la prochaine journée (2 novembre), les protégés de Hadjar rendent visite, à l'autre promu en Ligue 1, l'O Akbou, qui occupe la troisième position au classement avec 11 unités.

EN FÉMININE

Benstiti : « On avait besoin d'affronter le Nigéria

L'Equipe Nationale Algérienne a rencontré le Nigéria samedi dernier, lors d'un match amical dans le cadre des préparatifs à la CAN 2024 Féminines.



Le sélectionneur des Vertes, Farid Benstiti est revenu sur la rencontre.Opposées au Nigéria, les joueuses de l'Equipe Nationale Algérienne ont concédé une défaite 2-0 samedi dernier. Malgré ce revers, l'entraîneur des Vertes Farid Benstiti, est revenu sur le contenu du match qu'il juge encourageant : «Une première mi-temps où l'organisation est globalement très satisfaisante. On fait encore des erreurs d'appréciation. Et puis une deuxième mi-temps où je pense on domine un petit peu plus les débats, en terme d'occasions de buts et de qualité dans le gestion du match donc c'est très positif dans le deuxième match.»arid Benstiti indique qu'il était important pour la sélection d'affronter une équipe comme le Nigeria car il s'agit de l'une des meilleures équipes du monde permettant d'évaluer le niveau des joueuses algériennes face à un tel adversaire : « On rencontre un adversaire du chapeau A, une des meilleures équipes au monde puisqu'elle arrive régulièrement dans les phases finales de Coupe du Monde et des Jeux Olympiques est puis elle a plus que souvent gagné la CAN. Il s'agit d'un adversaire très rude, très solide et nous on avait besoin de cela pour pouvoir réévaluer nos jeunes joueuses et celles qui sont un peu plus capées.» Les Vertes disputeront un second match face au Nigéria , leur permettant ainsi de corriger les erreurs du premier match.

LIGUE 2 AMATEUR (7e J. GR. CENTRE-OUEST)

1re victoire du RCA, la JSEB et le NAHD battus

LE RC ARBA a enregistré sa première victoire de la saison aux dépens du WA Mostaganem (2-1), alors que les deux clubs algérois, la JS El-Biar et le NA Hussein-Dey se sont inclinés respectivement à Saida (0-1) et Miliana (0-2), lors des matchs de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football du Groupe «Centre-Ouest», disputée dimanche.Cette 7e journée, qui a débuté hier samedi, a été favorable à l'ASM Oran et l'US Bechar-Djedid vainqueurs respectifs des mal-classés à savoir, le CR Témouchent (2-0) et le SC Mecheria (2-1).Les Oranais qui comptent un match en retard face au NA Hussein-Dey, sont désormais 5es (11 pts), tandis que les promus de l'USBD (13 pts), sont provisoirement dauphins en compagnie de la JSM Tiaret, à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts).Il a fallu donc attendre la 7e journée pour voir le RC Arba, un ex-pensionnaire de la Ligue 1, enregistrer son 1re succès de la saison face au WA Mostaganem (2-1), un succès acquis dans la douleur (82e minute), alors que la rencontre se dirigeait vers un score de parité. Grâce à cette victoire, «Ezzerga» toujours avant-dernière (15e - 5 points), se rapproche du duo: CR Témouchent - NA Hussein Dey (13- 6 pts). Ce dernier qui visait en début de saison, son retour parmi l'élite, a encore déçu ses plus fervents supporteurs en se faisant battre par le SKAF Khemis Miliana (2-0), une défaite qui pourrait compromettre déjà ses chances d'accession.L'autre club algérois, la JS El-Biar, promu cette saison, a raté l'occasion de prendre la tête du classement, en perdant en déplacement face au MC Saida (1-0) sur un but inscrit dès l'entame de la 2e période (46›). Néanmoins, les El-Biarrois (13 pts) conservent leur place au pied du podium à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts).
La dernière rencontre inscrite au programme de dimanche est revenue aux locaux de l'ESM Koléa devant le MCB Oued-Sly (1-0), un succès qui leur a permis de remonter à la 8e place avec 9 points au compteur, en compagnie du GC Mascara. En revanche, le MCBOS dégringole à la 12e place, suite à cette seconde défaite de rang, après celle concédée chez lui en semaine face au RC Kouba (1-2). Les deux derniers matchs de cette 7e journée: ES Ben-Aknoun-GC Mascara et RC Kouba/JSM Tiaret, se joueront le mardi 5 novembre.

LIGUE 1 MOBILIS

USMA-MCA et CRB-JSS reportés à une date ultérieure (LFP)

LES MATCHS USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, ont été reportés à une date ultérieure pour
«des raisons organisationnelles», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche soir dans un communiqué.» La LFP informe que les rencontres programmées à Alger les 4 et 5
novembre 2024, à savoir CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, comptant pour la 7e journée du championnat, seront reportées, et cela pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954», a indiqué l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel.La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec cinq matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme le duel des promus : Olympique Akbou - ES Mostaganem.» Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement», conclut la LFP

BENRAHMA PASSEUR DÉCISIF FACE À AUXERRE (2-2)

L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, a signé sa deuxième passe décisive en Ligue 1 française de football, lors du match nul concédé dimanche après-midi à domicile face à l'AJ Auxerre (2-2), pour le compte de la 9e journée. Titularisé par l'entraîneur Pierre Sage, Benrahma était à l'origine du deuxième but des «Gones», en déposant le ballon sur le tête du Géorgien Georges Mikautadze (62e). Il a cédé sa place en seconde période au Français Alexandre Lacazette (69e).A l'issue de ce résultat, l'OL rejoint provisoirement Reims à la 6e place au classement avec 14 points chacun, alors que l'AJA monte à la 12e position (10 pts).Le joueur algérien a signé sa première passe «D» le 6 octobre, lors de la victoire décrochée à domicile face au FC Nantes (2-0), dans le cadre de la 7e journée.Benrahma (29 ans) compte également deux buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues : face au Havre AC en championnat (4-0) et devant les Grecs de l'Olympiakos (2-0), en Ligue Europa.Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.Il s'est distingué avec l'équipe nationale lors de la dernière fenêtre internationale d'octobre, en inscrivant un doublé face au Togo (5-1), le 10 octobre à Annaba, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

BOXE/CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS

Elimination d'Abdessamed Yahiaoui et Akram Laali au premier tour

Les boxeurs algériens Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg) et Ilyas Akram Laali (-65 kg) ont été éliminés dès le premier tour des championnats du monde juniors (26 octobre-2 novembre), lors de la deuxième journée disputée dimanche au Pueblo Convention Center du Colorado aux Etats-Unis.



DANS la catégorie des moins de 55 Kg, Mohamed Abdessamed Yahiaoui, a été nettement battu par l'Indien Krrish Pal (5-0), alors que son coéquipier Ilyas Akram Laali (-65 kg) a raté de peu une qualification aux quarts de finale, en perdant (3-2) son duel face au Lituanien Emmanuils Sidorenko.L'élimination des deux boxeurs s'ajoute à celles de leur coéquipier, Riyadh Mohamed-Meziane (-50 kg) et Dahlal Islam (-70 kg), éliminés également dès le premier tour. Pour leur part, Mustapha Abdou (-75 kg) et Tarik Benhaddad (-90 kg), croiseront les gants respectivement avec les représentants de la République Tchèque, Frantisek Martin Rusnak et de la Corée du Sud, Sangin Park, pour le compte des quarts de finale.Plus de 180 boxeurs (garçons et filles) de 30 pays prennent part au rendez-vous du Colorado dont l'Algérie qui participer avec un effectif composé de six boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza.La World Boxing a été lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques.Elle compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale

HAND/EXCELLENCE (MESSIEURS)

Sans président, le MC Oran privé de ses recrues

LE MC ORAN a raté son entrée en lice en championnat d'Excellence de handball (messieurs), après sa défaite en déplacement face au champion sortant, le MB Bordj Bou Arréridj (25-17), au moment où l'équipe évolue avec un effectif «très réduit», a indiqué, lundi, son entraineur Mustapha Dobalah.

« Nous nous sommes déplacés à Bordj Bou Arréridj dans la difficulté, vu que le club est toujours sans président et ni bureau exécutif. Raison pour laquelle nous n'avons pas encore qualifié les joueurs recrutés lors de l'intersaison», a déclaré l'ancienne légende de la balle ronde algérienne à l'APS.Le club sportif amateur (CSA), qui gère la section handball, n'a pas encore tenu son assemblée générale élective au titre du nouveau mandat olympique (2024-2028). L'ex-président, Chamseddine Bensenouci, et les membres de son bureau se sont retirés des affaires du club depuis l'adoption de leur bilan moral et financier, lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en septembre dernier, coïncidant avec la fin de leur mandat.»La non tenue encore de l'assemblée générale élective est en train de nous jouer un mauvais tour. Les joueurs recrutés, l'été dernier, exigent naturellement qu'ils soient payés pour signer leurs nouvelles licences. Nous ne pouvons donc pas tabler sur eux», a déploré le coach des «Hamraoua».Et comme un malheur n'arrive jamais seul, Dobalah était dans l'obligation de se passer aussi des services de quatre autres joueurs, qui n'ont pas pu accompagner leur camarades à Bordj Bou Arréridj pour des «raisons administratives».

«Figurez-vous que j'étais obligé de convertir un joueur de champ en gardien de but, vu que notre effectif était décimé lors de cette première rencontre», a-t-il encore déploré.Malgré cela, l'ancien pivot de la sélection algérienne des années 1980 s'est dit ''satisfait'' du rendement des joueurs alignés lors de cette première sortie de la saison du MCO, qui retrouve l'élite après deux exercices passés en deuxième palier.»Finir la partie par huit buts d'écart face au champion sortant est un résultat positif pour nous, au regard des conditions difficiles que nous traversons. Nous avons même tenu la dragée haute à l'adversaire en terminant la deuxième période à égalité», s'est félicité Dobalah, qui a lancé un appel à la direction locale de la jeunesse et des sports pour organiser l'assemblée élective du club oranais «dans les plus brefs délais».

MEILLEURS ATHLÈTES DE L'ANNÉE 2024

Lancement du sondage «Brahim Dahmani» de l'APS

LE TRADITIONNEL Sondage «Brahim Dahmani» de l'agence Algérie Presse Service (APS), récompensant les meilleurs athlètes algériens, sera lancé cette semaine pour l'année 2024, marquée par la récolte de plusieurs médailles lors des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris qui se sont déroulés l'été dernier.Comme l'année précédente, l'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et succès des athlètes, acteurs du sport algérien, en conviant les rédactions sportives des différents organes de la presse nationale à participer à ce sondage dont la première édition remonte à 1977.Chaque organe est tenu de choisir, au maximum, trois meilleurs athlètes pour les hommes et autant chez les dames, un athlète handisport (homme et dame), ainsi que le meilleur Espoir classé (garçon ou fille), par ordre de mérite, selon les résultats obtenus lors de l'année en cours (2024).La rédaction sportive de l'APS dresse, comme base de référence, une liste exhaustive d'athlètes comprenant des médaillés en disciplines olympiques, tout en laissant l'initiative aux médias de choisir des noms de la dite liste, ou de proposer des noms d'athlètes de leur choix, mais en respectant avec soin, l'échelle des titres et performances réalisés durant l'année 2024.La Liste proposée dans le cadre de ce traditionnel sondage de l'APS récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2024, sera communiquée ultérieurement.Les choix des lauréats doivent figurer sur un papier entête avec le cachet de l'organe et parvenir, au plus tard 15 jours après la publication de la liste, à l'adresse e-mail suivante: (sondageaps2013@gmail.com).Ce sondage porte, depuis 1987, le nom du défunt Brahim Dahmani, journaliste de l'APS disparu au cours de la même année. Il avait occupé plusieurs postes, en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé correspondant de l'Agence à Harare.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME

L'AG Ordinaire de l'exercice 2024 le 2 novembre à Alger

LA FÉDÉRATION algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2024, le 2 novembre prochain (10h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2021-2024, portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2024 qui a pris fin le 30 septembre dernier ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique 2021-2024. Il est aussi attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre.L'AG ordinaire aura également à élire les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes en vue de l'assemblée générale élective (AGE) pour le prochain mandat olympique 2024-2028. Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO)du 1er novembre au 31 décembre 2024, alors que l'AG élective se déroulera du 1er janvier au 31 mars 2025, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique.

LA FORMATION FIFA- FAF DES FORMATEURS D'ENTRAÎNEURS SE POURSUIT À ALGER

LA FORMATION qu'organise la Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA) au profit des formateurs d'entraîneurs se poursuit à Alger avec un focus sur les nouvelles approches enseignées par les experts désignés par la FIFA pour cette session, indique l'instance fédérale sur son site officiel.Les formateurs sont revenus brièvement sur les enseignements tirés de la première journée, favorisant une interaction active entre les participants et les experts.L'après-midi, une séance pratique fut consacrée aux entraineurs, leur permettant de mettre en application les concepts et techniques acquis lors de la formation théorique.Ce programme a pour but de mettre à jour les connaissances et les méthodes pédagogiques des formateurs d'entraîneurs. Ces derniers auront ensuite pour mission de transmettre leur savoir aux instructeurs non concernés par ce stage, précise la même source.Cette formation permettra aux formateurs de partout dans le monde, d'apprendre un contenu standardisé de manière interactive. Elle va également améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en Algérie, conclut le communiqué de la FAF./

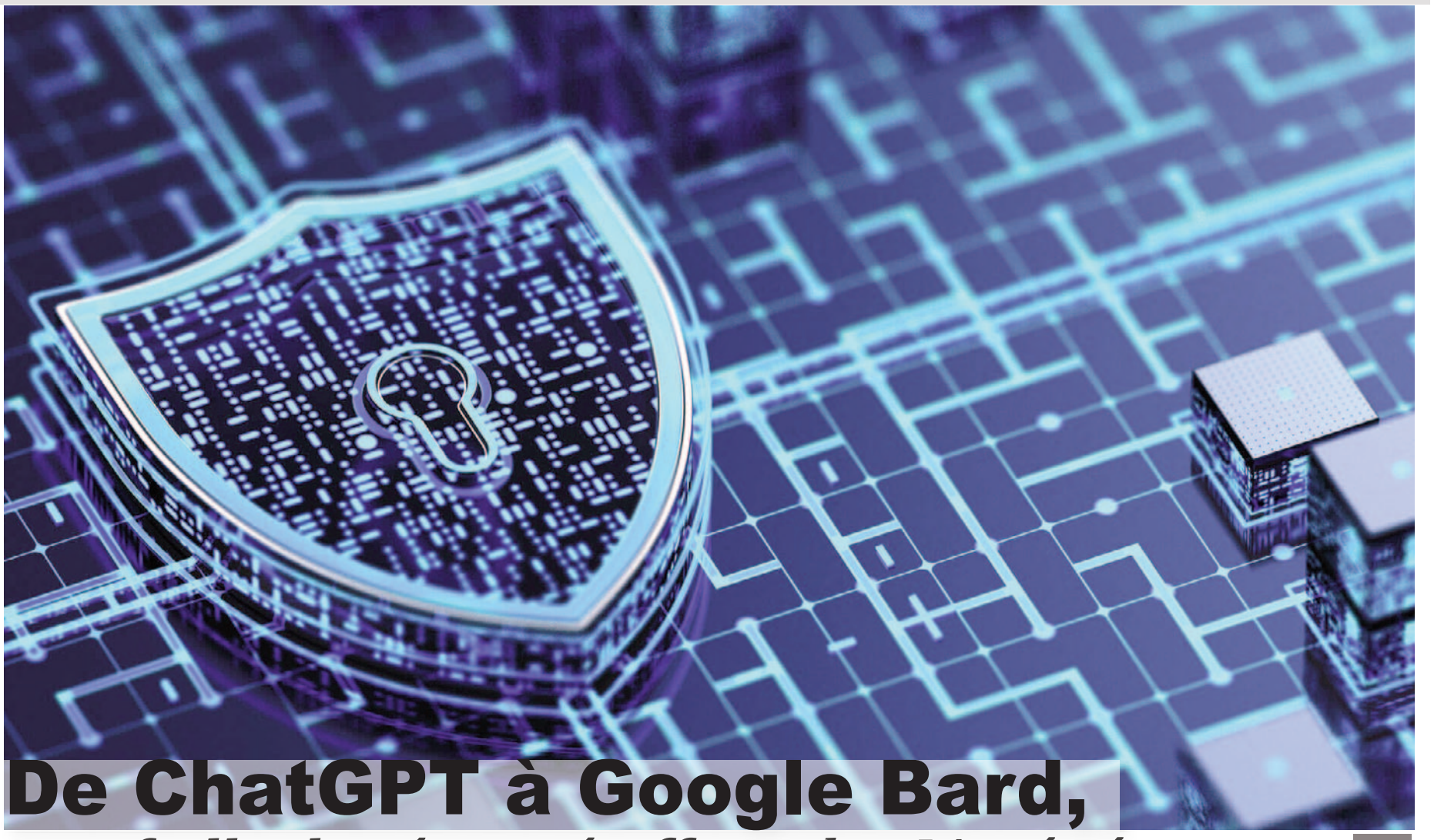
CHALLENGE MONDIAL DE SAUT D'OBSTACLES

Le 3ème et dernier tour qualificatif vendredi prochain à Oran

LE 3ÈME et dernier tour qualificatif pour le challenge mondial FEI catégorie (A, B et C) de saut d'obstacles aura lieu, vendredi prochain au centre équestre «Etrier Oranais» d'Es-Senia (Oran) , a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération équestre algérienne.Cette compétition d'une journée, organisée conjointement par la Fédération équestre algérienne (FEA) et le club hippique Etrier Oranais, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), verra la participation de 140 cavaliers et cavalières de différents clubs du pays, âgés de 15 ans et plus, titulaires des 1er et 2ème degrés, montant des chevaux «Open» de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,05 à 1,30 mètres.Ce concours sera supervisé par une juge représentante la Fédération équestre internationale, l'Algérienne Sebiane Fahima, assistée du tunisien Anis Sellami.Cette phase qualificative au challenge mondial, composée de trois tours, dont le premier et le deuxième se sont déroulés, récemment au centre équestre « Etoile de L'Est « de Constantine et « Haras Elégance» de Tipasa, permet, selon les organisateurs, aux cavaliers de se mesurer sur des parcours techniques élaborés par des experts internationaux et de prétendre à une qualification à la phase finale du challenge mondial 2025, dont le lieu n'est pas encore déterminé.Le président de la FEA, Zoheir Remili, a tenue a félicité les deux cavaliers algériens Mostefaoui Souhaib et Saad Laib Abdeldjalil pour leurs participation honorable à la phase finale du challenge mondial FEI, catégorie « A», qui s'est déroulée du 22 au 26 Octobre 2024 à Tachkent en Ouzbékistan, qui ont terminé aux 11ème et 17ème places, en présence des cavaliers et cavalières de 10 pays

LE MC SAÏDA CONFIRME SON RÉVEIL SOUS LA HOULETTE DE SON NOUVEAU COACH BOUZIANE RAHMANI

LE MC SAÏDA a infligé sa première défaite à la JS El Biar (1-0), lors du match décalé de la 7e journée du championnat de Ligue 2 de football dimanche, confirmant son réveil après un début difficile dans cette épreuve.Il s'agit du deuxième succès du «Mouloudia», qui a retrouvé la Ligue 2 amateur, après avoir passé une saison en inter-régions et qui lui a permis de s'extirper de la zone rouge.En trois rencontres, les Vert et Rouge ont réussi à engranger sept points sur neuf possibles, et ce, sous la houlette de leur nouvel entraineur, Bouziane Rahmani, qui a débuté la saison sur le banc de la JS Jijel, nouveau promu en deuxième division.Rahmani, qui a succédé à Mokhtar Assas après le nul à domicile face au WA Mostaganem, lors de la 4e journée, a salué la victoire des siens contre le dauphin du groupe Centre-Ouest, mettant en valeur «la grande détermination» des joueurs pour décrocher un «succès bien mérité».Il a, en outre, souligné que son objectif avec sa nouvelle formation est «d'assurer un maintien tranquille», avouant au passage avoir relevé «plusieurs carences» qu'il compte y remédier au fil du temps.Ayant concédé une seule défaite en sept journées, remontant à son deuxième match sur le terrain du NA Hussein-Dey le 28 septembre dernier, le MCS s'est hissé à la 7e place avec 10 points (2 victoires, 4 nuls et une défaite), distancé de quatre unités par le leader de la poule, l'ES Ben Aknoun.



De ChatGPT à Google Bard, *une faille de sécurité affecte les IA génératives*

Après la découverte de mesures de contournement des protections des chatbots, c'est un autre type de faiblesse logicielle qui a cette fois été repéré par ces chercheurs. Ces modèles de langage peuvent être facilement manipulables par quiconque s'y connaît suffisamment en informatique ou en cybersécurité. Cette nouvelle manière de détourner des chatbots comme Bard ou ChatGPT est baptisée « Indirect Prompt Injection ».

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera certainement pas la dernière. De nouveau, des chercheurs en cybersécurité ont mis en lumière une nouvelle faille exploitable au sein des modèles de langage alimentés par IA.

L'Indirect Prompt Injection : un détournement habile, mais potentiellement dangereux

Lorsque vous interagissez avec un chatbot alimenté par une IA générative, vous tapez une requête sous forme de texte. Ces instructions, appelées « prompts », permettent alors au système d'accéder à votre demande de manière directe. Pour empêcher les usages illégaux ou frauduleux, les chatbots sont dotés de protections les empêchant de fournir des informations si le prompt en question est suspect. Jamais ChatGPT ou Google Bard ne vous donneront une méthode infaillible pour organiser un assassinat ou un braquage de banque, par exemple.
Encore heureux. Dans la pratique, et pour la plupart des utilisateurs, ces protections fonctionnent et sont efficaces. La découverte récente de ces chercheurs est cependant inquiétante. Au lieu de fournir un prompt directement, il est possible de fournir des instructions cachées (dans un PDF ou une page web, par exemple) à un modèle pour faire en sorte que l'IA agisse en ignorant ses mesures de protection.
Des centaines de cas d'Indirect Prompt Injection ont déjà été répertoriés, et ce n'est visiblement que le début.

Une pratique qui tend à s'accélérer

Avec cette technique, le champ des possibles est alors largement ouvert : vol de données, exécution de code malveillant ou manipulation d'informations. Le responsable de la sécurité de l'information de Google DeepMind, Vijay Bolina, assure que cette menace est sérieuse. Si cette technique d'injection indirecte était considérée auparavant comme « problématique », aujourd'hui, on la regarde d'un œil bien plus inquiet.
En effet, ce type de détournement était plutôt rare, mais les choses ont changé, et ce processus est de plus en plus fréquent depuis qu'il est possible de connecter les modèles de langage à Internet et à différents plugins.
Même s'il n'y a pas de solution miracle, Bolina assure de son côté que Google DeepMind travaille sérieusement sur le développement de modèles d'IA capables d'identifier ce genre d'activités suspectes. Encore une fois, c'est le jeu du chat et de la souris entre les entreprises fournisseuses de services et les hackers. Avec toujours cette même question qui reste en suspens : qui sera le plus rapide à semer l'autre ?

Microsoft enterre le Surface Duo dans l'indifférence la plus totale



LE GÉANT AMÉRICAIN ne parvient définitivement pas à convaincre sur le front des smartphones. En tout cas, son appareil à deux écrans n'a pas réussi à s'imposer, et quatre ans après son annonce, il ne recevra plus de mises à jour officielles. Le Surface Duo ne manquera pas à grand monde. Mais l'échec de Microsoft n'est pas uniquement dû à un mauvais timing, même à l'heure où l'industrie redouble d'efforts pour développer, sortir et vendre des smartphones pliants.

Un beau projet rempli d'ambition

Il est difficile d'innover sans prendre de risques. À peine un mois après l'annonce remarquée de la première version du Galaxy Fold de Samsung, Microsoft nous a présenté en grande pompe le Surface Duo. Le 2 octobre 2019, le géant américain semblait assez sûr de lui, capitalisant non seulement sur les compétences des ingénieurs à l'origine de la gamme Surface, mais également sur l'expérience glanée depuis plusieurs années avec les défunts Windows Phone. L'appareil avait de quoi surprendre et impressionner. Composé de deux écrans OLED, il était équipé d'un processeur Snapdragon 855, de 6 Go de RAM, de 128 à 256 Go de stockage et d'une batterie de 3 577 mAh. Le tout dans un châssis de 5 millimètres d'épaisseur très bien construit, du moins lorsque l'appareil était déplié. Les écrans du Surface Duo ne souffraient pas des défauts souvent présents avec les écrans pliables, et le smartphone promettait d'exploiter au mieux son format. Il offrait également une interopérabilité intéressante avec les PC Windows, à l'instar de ce qu'Apple a perfectionné avec l'ensemble de son écosystème. Malgré tout cela, il s'agit d'un échec pour Microsoft. Pourquoi ?

La fin d'une gamme plus originale qu'autre chose

Le Surface Duo a souffert d'une série de mauvaises idées et de mauvais traitements. Le marché avait déjà bien évolué au moment de sa sortie, un an après son annonce. Le Snapdragon 855 commençait à se faire vieux, et l'absence de support du NFC et de la 5G inquiétait. Tout ceci alors que l'appareil était vendu à partir de 1 400 dollars, une fortune pour l'époque. De plus, si son épaisseur était impressionnante, elle permettait à peine d'accueillir un port USB-C, ce qui a entraîné des problèmes de décollement du plastique qui l'entourait. À l'heure où prendre des photos avec un smartphone fait partie du quotidien, l'unique capteur frontal de 11 mégapixels faisait pâle figure face à la concurrence. Plus encore, la version d'Android sur la Surface Duo était truffée de bugs, et n'a pas bénéficié d'autant de correctifs et d'améliorations qu'elle aurait dû. Finalement, l'appareil n'a pas tenu ses promesses, et Microsoft n'a pas réellement semblé vouloir y croire.
Et ce, malgré la sortie du Surface Duo 2 en 2021, qui a corrigé certains défauts du premier modèle, mais qui est destiné à subir le même sort que son prédécesseur le 21 octobre 2024, soit trois ans après sa sortie.



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

Sécurité : Les montants des rançons payées par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.
Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.
En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.
L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars – 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.

Mieux coopérer pour mieux se protéger

Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessaire. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.
Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.
Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité – grâce à la voix et l'image – à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.
Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.
Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques.
Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.
Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe.
Cette mesure intervient quelques jours seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.
L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.
L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale.
Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisateurs de Gmail. Elle permet aux utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web.
Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web. Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS.
Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles – nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

Un lot de consolation estimé à 45000 dollars pour chaque perdant aux Oscars



Si vous êtes nominés pour un Oscar et que vous perdez, vous obtiendrez un coffret appelé « swag bag » d'une valeur estimée à 45000 dollars. C'est une société de marketing appelée Distinctive Assets qui se charge de cette consolation pour les « loosers » des Oscars. Pour l'édition de 2013 ce fameux « swag bag » contenait des voyages en Australie, au Mexique et à Hawaï, un an d'adhésion à l'espace VIP de l'aéroport d'Heathrow à Londres, une paire de chaussures dessinées à la main, mais aussi des cadeaux insolites : une bouteille de tequila, une semaine dans une maison d'amincissement, des injections de botox, des sessions de coaching personnel, ainsi que des préservatifs. Vous devez être étonnés du contenu assez bizarre de ce coffret. Mais en fin de compte, il n'est pas si mal de perdre à la cérémonie des Oscars.

Il peut pleuvoir rouge !



La pluie rouge, aussi appelée pluie de sang, est un phénomène observé le 25 juillet 2001 dans la région du Kerala au Sud-Ouest de l'Inde. Après des analyses de la pluie par des scientifiques, ils ont découvert que la coloration de la pluie ne fût pas due aux particules de la terre qui s'est élevée dans les nuages. En effet, les pluies colorées ne sont pas des phénomènes rares et elles sont généralement dues à la présence de poussières dans l'atmosphère. Après une recherche approfondie, les scientifiques on conclu que la coloration de la pluie était due à une forte présence de spores d'algue de lichens (se prononce likèn – organisme en symbiose entre un champignon hétérotrophe et des cellules microscopiques de photobiontes) de type Trentepohlia.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



La Belgique est désormais plus grande d'un hectare

La commune frontalière de Weert, dans le Limbourg néerlandais, a vendu un terrain de pâturage d'environ un hectare à la Belgique, rapporte la chaîne néerlandaise NOS.

Le terrain en question se trouve dans la réserve naturelle de Strampooierbroek, gérée par l'organisation flamande de protection de la nature Limburgs Landschap.
Petit retour en arrière: jusqu'en 1830, la parcelle appartenait à la commune néerlandaise de Stramproy — qui fait aujourd'hui partie de Weert. Or, en 1839, le Limbourg a été coupé en deux: une partie a été donnée à la Belgique, l'autre aux Pays-Bas. La parcelle s'est alors retrouvée sur le sol belge, mais sur le papier, c'est bien la commune néerlandaise de Stramproy qui en est restée la propriétaire.
En 2011, Limburgs Landschap a fait savoir qu'elle souhaitait racheter le terrain. La commune de Weert avait donné son accord, mais la vente ne s'était jamais concrétisée. Jusqu'à aujourd'hui. On ignore combien la Belgique a payé précisément pour le pâturage. Seulement qu'une offre a été faite de près de 30.000 euros. "Un tel transfert n'est pas facile. Cela sera possible avec ce terrain, mais il y a aussi des chemins et des routes dans la région qui appartiennent probablement encore à Stramproy. Cela doit encore être réglé", conclut Henk Creemers, conseiller communal à Weert.

Des rafales à 22.000 km/h à Londres? La BBC présente ses excuses après des prévisions météo erronées



LA BBC a présenté ses excuses jeudi pour avoir annoncé, suite à une faille sur son site, des ouragans dans plusieurs endroits de la planète, avec notamment des vents à près de 22.000 km/h à Londres, et des températures infernales, comme 384°C à New York. À en croire la BBC, la température nocturne à Nottingham, dans le nord de l'Angleterre, devait atteindre jeudi 404 degrés Celsius. Davantage encore qu'à New York ou Sydney où le thermomètre devait monter jusqu'à 378 degrés. Rome devait être ravagée par des vents à plus de 8.500 km/h. À Londres, les rafales étaient annoncées à près de 22.000 km/h. Quand les vents accompagnants l'ouragan Milton, qui a balayé la Floride mercredi soir, atteignaient 165 km/h.
"Ne vous inquiétez pas les amis, l'ouragan Milton n'est pas arrivé jusqu'à nous au Royaume-Uni", a commenté l'un des météorologues de la BBC Matt Taylor, sur le réseau social X. "Oups, ne vous inquiétez pas de certaines données de l'application météo de la BBC ce matin, a réagi un autre présentateur, Simon King. Il n'y aura pas de vents de 23.100 km/h ni de températures de 404 degrés pendant la nuit".

Halloween : Comment ces parents ont « perdu tout contrôle » de la petite fête organisée chez eux

La police municipale a dû appeler des renforts de communes voisines pour faire cesser la soirée, tant la situation avait dérapé.

HALLOWEEN - Le cauchemar de tout parent. Une fête d'Halloween a complètement dérapé ce vendredi 25 octobre, dans la petite commune de Oud-Heverlee, en Belgique, jusqu'à en devenir hors de contrôle. Alors que la soirée ne devait rassembler que neuf adolescentes et quelques amis supplémentaires, plus de 400 jeunes ont envahi la maison et le quartier résidentiel alentours. Un scénario « projet X », dans la vraie vie.
Au départ, cette soirée était une idée des parents d'une adolescente, âgée de 17 ans, résidant à Oud-Heverlee. D'origine américaine, ils voulaient offrir à leur fille une véritable soirée d'Halloween, comme cela se fait communément outre-Atlantique. La jeune fille et ses amies ont partagé un flyer à quelques amis pour les inviter à leur soirée, mais ce dernier s'est rapidement mis à circuler sur Snapchat et Whatsapp.
La soirée est alors devenue virale, et des centaines de fêtards inconnus des adolescentes ont envahi les lieux. « La fête a commencé à 21 heures, mais une heure et demie plus tard, c'était bondé », a raconté le père au quotidien belge Het Laatste Nieuws. « Dans la rue, dans notre jardin, et même à l'intérieur de notre maison, des inconnus se promenaient partout. Certains escaladaient même la clôture. Nous avions pourtant préparé une liste d'invités, mais cela n'a servi à rien. »

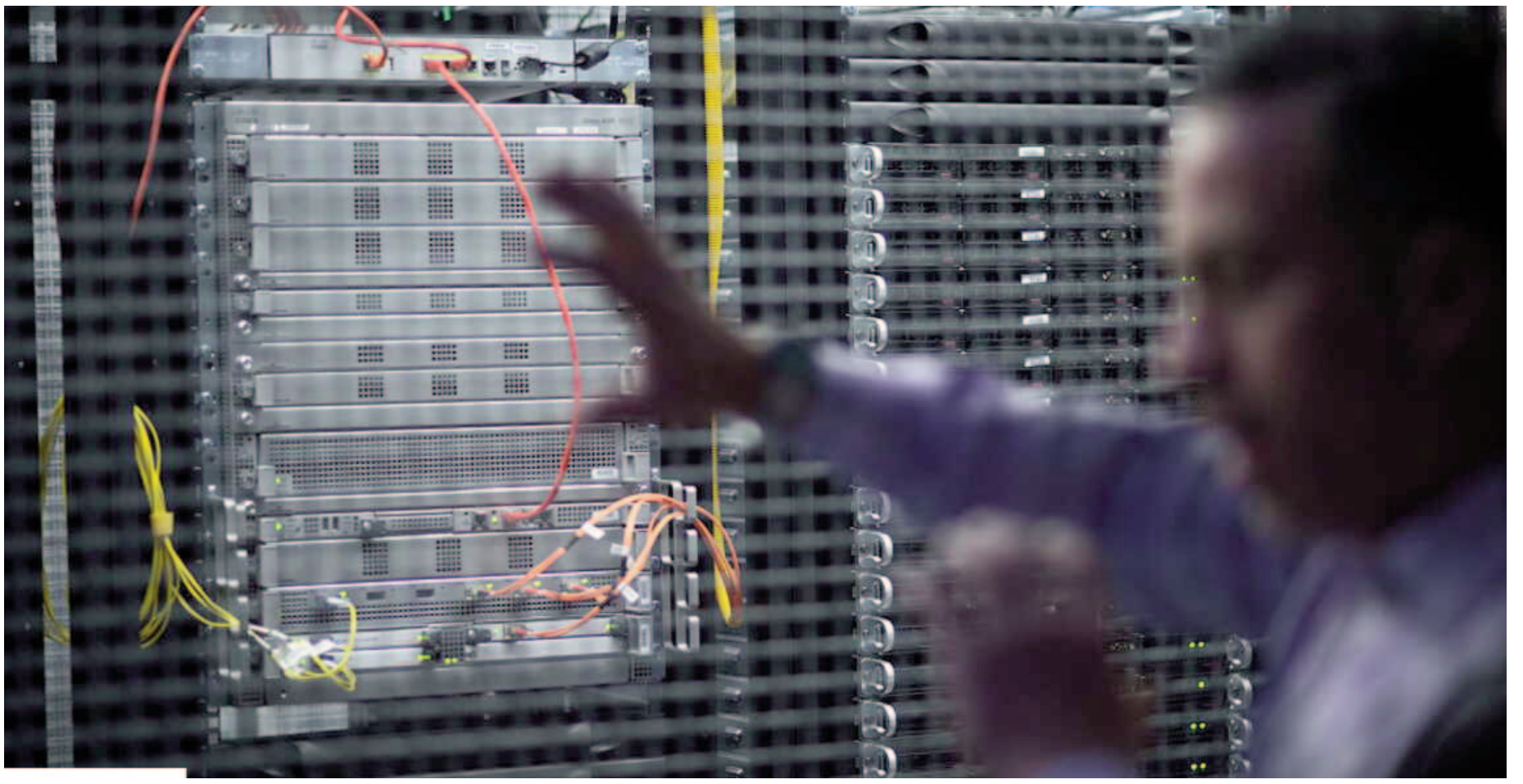
« Nous pensions qu'il n'y aurait pas beaucoup de monde »

La soirée est rapidement devenue incontrôlable. « À un moment donné, un groupe de 30 à 40 jeunes a soudainement fait irruption dans la maison. Nous n'avons jamais perdu notre calme, car nous voulions rester raisonnables avec tout le monde, mais personne n'écoutait », explique le père de l'adolescente. Plusieurs jeunes avaient apporté des feux d'artifice et des pétards, et une jeune fille a été transportée à l'hôpital en raison d'un coma éthylique.



« Nous voulions organiser une véritable fête d'Halloween à l'américaine, on y avait travaillé pendant des semaines, on avait décoré toute la maison, prévenu les voisins, etc. Nous n'avions pas prévu de feux d'artifice, mais tout d'un coup de fortes détonations ont retenti, et là, ça a commencé à devenir dangereux », raconte le père.

En Amérique du Sud, les centres de données fleurissent malgré la sécheresse



Confrontés à une sécheresse prolongée dans une grande partie de l'Amérique du Sud, des géants du numérique tels Google ou Amazon repensent leurs centres de données dans la région afin de consommer moins d'eau, une réflexion que les écologistes célèbrent comme une victoire pour la planète.

Les usines, où les géants de la technologie stockent de gigantesques volumes de données, nécessitent des systèmes de refroidissement pouvant gaspiller d'énormes quantités d'eau.

À Cerrillos, au sud-est de Santiago, Google prévoit construire son plus grand centre de données d'Amérique latine, avec un investissement initial de 200 millions de dollars, les équipements de refroidissement représentant environ 40 % de sa structure.

Google exploite depuis 2015 un centre de données dans le nord de Santiago qui consomme 50 litres d'eau par seconde, soit environ un milliard de litres par an, équivalent à 285 piscines olympiques.

"Ce sont des milliards de transistors dans un circuit, fonctionnant en haute fréquence. Cela génère beaucoup de chaleur", c'est pourquoi "il faut maintenir ces circuits refroidis sinon ils fondent", explique Eduardo Vera, coordinateur du Centre de modélisation mathématique de l'Université du Chili.

Cependant, face à la sécheresse historique qui frappe Santiago, Google a été contraint de modifier ses plans, pressé par le jugement d'un tribunal environnemental qui a stoppé le projet en janvier.

En septembre, le géant de l'informatique a annoncé dans un communiqué que l'usine "utiliserait la technologie de refroidissement par air", plus coûteuse mais qui réduira au minimum la consommation d'eau.

Les écologistes, opposés dès l'origine à la méga infrastructure, ont considéré cette annonce comme une victoire.

"Ils se sont confrontés à nous (...) mais finalement ils ont changé le système de refroidissement et nous avons établi un précédent", déclare à l'AFP Tania Rodriguez, du Mouvement socio-environnemental communautaire pour l'eau et le territoire.

UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE

En Uruguay, Google avait annoncé en 2019 la construction d'un centre de données qui prévoyait l'utilisation d'environ 2,7 milliards de litres d'eau par an, équivalent à la consommation quotidienne de 55 000 personnes.

Mais le petit pays d'Amérique du Sud, également confronté à une grave sécheresse en 2023, a enduré de graves problèmes d'approvisionnement en eau potable de sa capitale Montevideo.

Comme au Chili, son projet initial sera modifié.

"C'est un succès pour nous de les avoir fait changer leur système de refroidissement pour un basé principalement sur l'air", assure à l'AFP Raul Viñas, du Mouvement pour un Uruguay durable (Movus).

Dans un message envoyé à l'AFP, la société américaine affirme que dans tous les pays, elle adopte "une approche soucieuse du climat pour refroidir (nos) centres de données, minimiser l'impact climatique et utiliser les ressources naturelles de manière responsable".

"Nous appliquons un cadre de risque hydrique basé sur des données pour décider comment refroidir chaque centre en fonction de l'environnement local, des conditions hydriques et de la disponibilité d'énergie décarbonée", ajoute-t-elle.

Dans le même ordre d'idées, Amazon Web Services (AWS), avec deux projets de centres de données à Santiago, cherche à rendre ses usines dans le monde entier "positives en termes d'eau d'ici 2030".

"Nous améliorons continuellement notre efficacité en utilisant des services cloud avancés (...) pour analyser la consommation d'eau en temps réel, identifier et résoudre les fuites et obtenir d'autres gains d'efficacité", a déclaré à l'AFP Will Hewes, responsable de la durabilité de l'eau au sein d'AWS.

Selon lui, cela signifie "rendre plus d'eau aux communautés dans lesquelles nous opérons".

EXPANSION

En juin, le Chili a présenté un plan de construction de 28 nouveaux centres de données, aux côtés des 22 déjà en activité dans le pays.

"Nous disposons probablement de l'une des meilleures connexions Internet au monde, avec un accès au haut débit au niveau national", a déclaré à l'AFP la ministre chilienne de la Science et de la Technologie, Aisén Etcheverry.

De plus, nous disposons "d'un réseau d'interconnexion vers les différentes régions du monde (...) qui nous permet d'atteindre pratiquement tous les endroits de manière directe", affirme-t-elle.

Le gouvernement assure que les nouvelles usines de stockage de données - dont les autorisations sont en cours d'approbation - seront soucieuses de la conservation de l'eau.

Dans les "nouveaux projets, la consommation d'eau est pratiquement nulle, précisément en raison de la pénurie et des conflits sociaux qu'ils ont générés", soutient Mme Etcheverry.

Elle affirme que "l'industrie mondiale s'est mise à jour dans ce domaine".

En Martinique, des espèces invasives sont "la première cause de perte de biodiversité"

IGUANE RAYÉ, mangouste, bambou ou encore cacao sauvage : en Martinique, de nombreuses espèces animales et végétales, introduites par l'homme, menacent l'écosystème. Plusieurs organismes sont mobilisés pour lutter contre ces espèces invasives. Une dizaine d'employés du Parc naturel régional de Martinique (PNRM) passent au peigne fin les berges boisées de l'estuaire du cours d'eau de Madiana, tout près de la plage du même nom. Équipés de sacs en toile et de cannes à pêche, ils traquent dans les arbres et les buissons des spécimens d'iguane rayé, un reptile qui prolifère depuis son introduction, dans les années 1960, sur l'île des Antilles. "Ils se cachent bien ! Il faut avoir l'œil aguerri", s'amuse Widdy Télusson, chef d'une des équipes de la brigade d'intervention contre les espèces exotiques envahissantes du PNRM.

Originaire des forêts d'Amérique centrale et d'Amazonie, le saurien du continent menace l'écosystème insulaire, et singulièrement son plus proche cousin, l'iguane des Petites Antilles, endémique de la Martinique et de quelques îles voisines.

Le nouveau venu est plus agressif, plus prolifique, et peut s'hybrider avec l'espèce indigène, classée en danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

"On veut éviter qu'ils rencontrent l'espèce endémique", résume M. Télusson. Celle-ci s'est retranchée sur quelques poches assiégées : l'îlet Chancel, dans la baie du Robert (est), et les forêts escarpées du massif de la montagne Pelée (nord).

Outre le PNRM, des équipes municipales et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) participent à cette campagne d'élimination qui a débuté en 2013. Depuis 2020, ces partenaires locaux et nationaux en ont capturé "1 300 en moyenne chaque année", estime Marcel Bourgade, le responsable de la brigade d'intervention du parc naturel régional.

"La première cause de perte de biodiversité"

Mais l'iguane vert est loin d'être le seul animal exotique qui préoccupe les autorités en Martinique. Le PNRM combat aussi, entre autres, les rats, les petites mangoustes indiennes ou les tortues de Floride, animaux de compagnie relâchés dans les cours d'eau.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبئر مراد رايس
بلدية جسر قسنطينة
رقم:/2024

جسر قسنطينة في: 23 أفريل 2024

إعلان

ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لجسر قسنطينة في علم كافة المواطنين بأنه سيفتح تحقيق عمومي حول إنشاء نشاط - إطعام سريع-

لفائدة السيد(ة): عليان عبد الكريم.

المتواجد: بحي عين النعجة E.R.G.D عمارة رقم 02 الطابق الأرضي بلدية جسر قسنطينة - الجزائر-

وسيوضع سجل لإبداء الرأي لدى مصلحة صيانة الطرقات والتطهير خلال 15 يوما بتداءا من تاريخ اشعار هذا الإعلان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
بلدية جسر قسنطينة
رئيس المجلس الشعبي البلدي
جسر قسنطينة

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

BIEN-ÊTRE

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?
Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.
Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans.
Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.
Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire.
Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :
Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.
"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

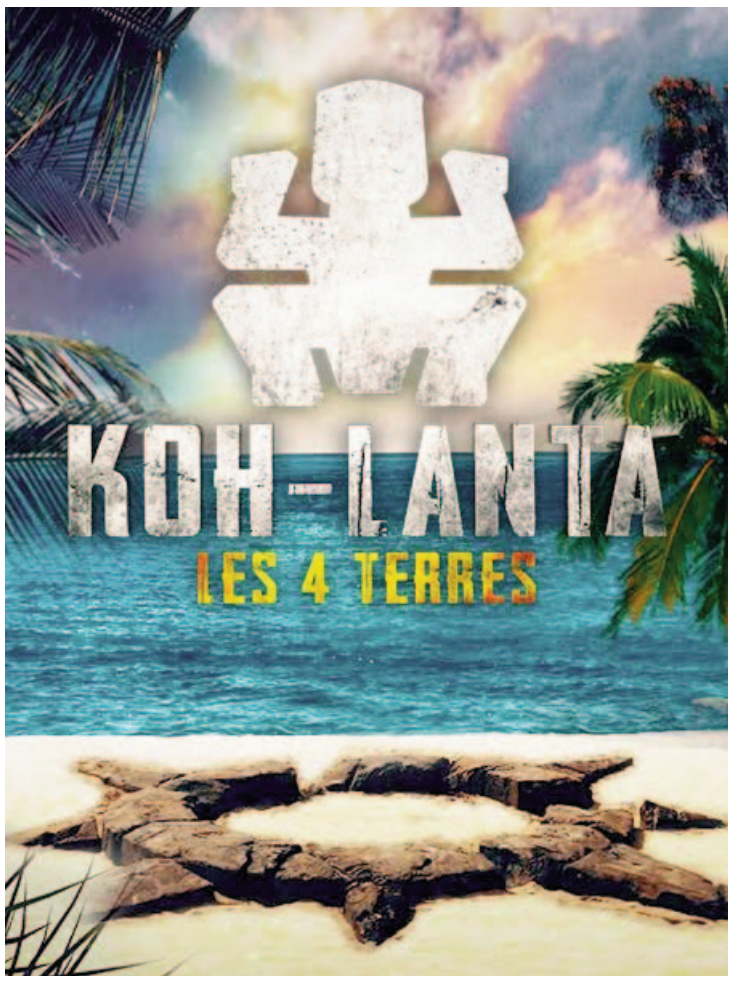
Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.
Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?
Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.







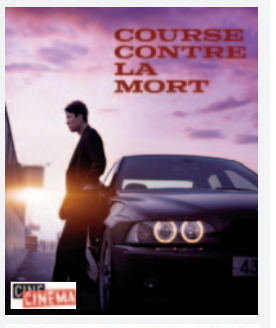


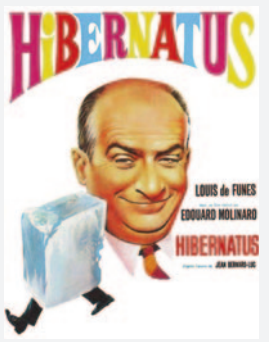


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France 202
Koh-Lanta

21h00 Comédie France - 2022
La brigade

20h55 Série policière - France 2024
Murder Club

21h05 Série d'action France - 2023
Comme un prince

21h00 Match amical international féminin 2024
Suisse / France

21h00 Film d'action
Etats-Unis - 2015
Mad Max : Fury Road

20h40 Humour
France
Le meilleur du Marrakech du Rire

20h50 Série dramatique - 2023
Sentinelles - Ukraine

21h20 Drame - France 1975
Le vieux fusil

21h10 Film d'action Corée du Sud - 2022
Course contre la mort

21h00 Comédie fantastique
France - Italie - 1969
Hibernatus

21h20 Magazine de société
2024
21h Médias

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Canada - 2022
Saison 2

Yellowjackets

Sur le camp, les survivants s'organisent. Il y a les pragmatiques comme Travis et Natalie qui partent chasser ; et ceux qui optent pour l'ésotérisme comme Shauna, enceinte, qui parle avec Jackie ou Lottie en lien avec les esprits.

22h57

Série policière - États-Unis - 2023
Saison 1

Full Circle

Mme Mahabir, son neveu Aked et deux hommes de main vont kidnapper le petit-fils du célèbre chef cuisinier Jeff McCusker. L'inspectrice Melody Harmony, malgré les ordres de sa hiérarchie, enquête secrètement sur l'affaire.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:15	12:13	15:11	17:35	18:59
CONSTANTINE	05:20	12:17	15:16	17:40	19:04
ALGER	05:34	12:31	15:31	17:55	19:19
OUARGLA	05:24	12:22	15:28	17:51	19:11
CHLEF	05:41	12:38	15:38	18:01	19:25
MOSTAGANEM	05:45	12:43	15:43	18:06	19:30
ORAN	05:49	12:46	15:46	18:10	19:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8026 – MARDI 29 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	19°
Oran	28°	14°
Constantine	25°	12°
Ouargla	33°	19°

ALGÉRIE – CUBA

Renforcement de la coopération militaire

L'Algérie et Cuba, deux pays qui, malgré la distance géographique, partagent une vision commune pour un avenir pacifique et solidaire, s'attèlent à renforcer leurs relations militaires, fondées sur des valeurs historiques de solidarité, tout en abordant les enjeux sécuritaires internationaux qui nécessitent une coopération accrue. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Une vision commune.

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu hier le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola, Vice-ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines, en visite de travail en Algérie. Les deux parties ont convenu de mettre en œuvre des stratégies communes pour faire face aux défis contemporains, affirmant ainsi leur engagement envers la paix et la sécurité régionales, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail du haut responsable cubain, accompagné d'une délégation militaire.

Au cours de la rencontre, qui a vu la participation des Commandants de Forces, des Chefs de départements et des directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du MDN, ainsi que l'Ambassadeur de Cuba en Algérie, «les deux parties ont échangé sur le contexte sécuritaire international», soulignant «la nécessité de la conjugaison des efforts, pour relever les défis et explorer les voies et moyens, à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays. Les deux parties ont également échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun». Dans son allocution, Chanegriha a évoqué les «liens d'amitié historiques» qui unissent l'Algérie et Cuba, rappelant que ces relations sont ancrées dans des valeurs de solidarité et de soutien aux peuples opprimés.

Il a particulièrement souligné l'importance de la cause sahraouie et palestinienne, des sujets qui tiennent une place centrale dans les préoccupations des deux nations. Chanegriha a également fait référence à l'engagement commun des deux pays au sein du Mouvement des Non Alignés, mettant en avant la convergence de leurs positions face aux défis globaux.

Il a affirmé que «les contributions de l'Algérie et de Cuba ont eu un impact important sur les actions de ce mouvement, qui demeure pertinent à la lumière des mutations mondiales actuelles».

Les deux parties ont également évoqué les moyens de promouvoir un partenariat plus étroit entre les armées algérienne et cubaine.

Le général Chanegriha a exprimé sa volonté de mettre en œuvre les visions stratégiques des dirigeants des deux pays pour développer la coopération militaire. Cela inclut la création d'une nouvelle dynamique dans le domaine de la coopération militaire, avec des mécanismes adaptés pour sa mise en œuvre.

De son côté, le général Joaquin Quintas Sola a exprimé sa satisfaction quant à l'accueil reçu et a loué l'engagement de l'Algérie en faveur de relations militaires bilatérales robustes. Il a réaffirmé la nécessité de hisser cette coopération à un niveau supérieur, répondant aux aspirations des deux pays.

De son côté, le général Joaquin Quintas Sola a fait part de sa joie de visiter l'Algérie, saluant à cette occasion la ferme volonté qu'il a constaté chez son homologue, à «consolider les relations militaires bilatérales et à les hisser à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays amis, afin d'asseoir les bases d'une coopération fructueuse et bénéfique pour les deux parties», a indiqué le même communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que Joaquin Quintas Sola ne signe le livre d'or de l'État-Major de l'ANP.

Meriem Djouder

Publicité

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Optimum Telecom Algérie-SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N° 07/2024/OTA/INDIR /INDIR/11 portant objet :
« Projet d'aménagement des boutiques à travers le territoire national »,
paru dans les quotidiens (El Chaab et el Moudjahid) et le Site Web Djezzy qu'à l'issue de l'évaluation des offres réceptionnées que :
Lots N°01 et 03 sont déclarés infructueux.
Lot N°02 est attribué provisoirement à la société :

Entreprise	RC	Détail
SIFER MOULOUD	16/00- 4327991 A10	LOT N°2 Ouest et sud-ouest : « aménagement des boutiques à travers le territoire national »

Tout soumissionnaire dispose d'un droit de recours auprès du « « Commission des marchés de l'entreprise non-technologie » Route de Wilaya Lot N°37/04, Dar El Beida, Alger, Algérie / Bureau d'Ordre », dans un délai de dix (10) jours ouvrés, à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

Hommage à Mohamed Idir Aït Amrane

LE HAUT-COMMISSARIAT à l'Amazighité (HCA) organise, aujourd'hui à Tiaret, une journée-hommage dédiée à Mohamed Idir Ait Amrane, ancien président de l'institution et figure emblématique de la lutte anticoloniale. Cet événement coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale et le 20e anniversaire de son décès, survenu le 1er novembre 2004. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du HCA.

Né le 22 mars 1924 à Takidount, dans la wilaya de Tizi Ouzou, Mohamed Idir Ait Amrane a joué un rôle déterminant dans la lutte pour l'indépendance et la promotion de la langue et de la culture amazighes. Sa vie et son engagement continuent d'inspirer les générations, et le HCA est fier de perpétuer son héritage, a affirmé la même source. Au programme de cette journée, des débats aborderont son engagement au sein du mouvement scout musulman, son rôle crucial dans la lutte pour la libération nationale, ainsi que sa contribution à la valorisation de l'amazighité. En tant qu'éducateur et directeur de l'éducation à Tiaret, il a su transmettre les valeurs du nationalisme à ses élèves et collègues.

L'héritage de Mohamed Idir Ait Amrane ne se limite pas à son action politique. Il a également été un pionnier dans les domaines de la linguistique et de l'histoire amazighe, en traduisant des ouvrages de référence et en valorisant des connaissances essentielles pour l'identité algérienne.

Le HCA invite tous les citoyens intéressés par la mémoire et la culture amazighe à se joindre à cette célébration. «Cet hommage sera l'occasion de réaffirmer l'importance de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, des valeurs chères à Mohamed Idir Ait Amrane», a précisé le HCA.

M. B.

Le Jeune Indépendant du 29/10/2024 / ANEP 2416034007